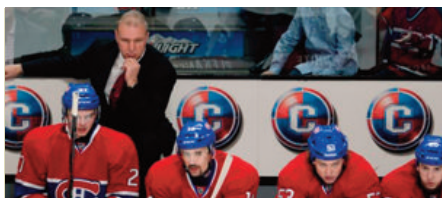
À la rescousse des Émirats Arabes Unis

Énergie solaire *Page 4*





Une première période à oublier

Canadiens *Page 9*

L'Atelier

À l'oeuvre pour l'information

NUMÉRO 1 MERCREDI 20 MARS 2013 RECYCLEZ S.V.P.

Discorde sur les logiciels libres à Québec

LAURA PELLETIER B.

Les caquistes et des regroupements spécialisés en logiciel libre accusent le gouvernement du Québec de manquer à sa parole quant à l'implantation du logiciel libre dans la fonction publique.

«Le gouvernement est encore en train de s'attacher les mains avec les grands fournisseurs informatiques, au détriment du logiciel libre», a déclaré hier en conférence de presse le porte-parole de la Coalition Avenir Québec pour le Conseil du trésor et député de Lévis, Christian Dubé. Il doute de la sincérité des annonces faites par le Parti québécois à propos de son appui au logiciel libre.

Le président de l'entreprise spécialisée en logiciel libre Savoir-faire Linux et président de la Fédération québécoise des communautés et industries du Libre, Cyrille Béraud, estime quant à lui que *«le gouvernement fait preuve d'une grande lâcheté politique»* en faisant *«le choix de la simplicité»*. L'expert a été Candidat à l'investiture du Parti québécois dans la circonscription de Vimont à l'été 2012.

Ces réactions arrivent après que Le Devoir ait appris que le gouvernement prévoit reconduire d'ici à la fin du mois de mars un décret qui

VOIR EN PAGE 12 : **CAQ**

Aujourd'hui



L'ATELIER

Rosaire Soriol témoignait à la Commission Charbonneau.

Actualité> **2 millions $** en fausses factures *Page 2*

Politique > **Pétrole :** Berlin largue l'Alberta *Page 6*

Économie> **RBC :** croissance modeste prévue *Page 8*

Culture> **Ludo Pin :** nouvel album *Page 11*

Le printemps peut attendre



YESSICA PAOLA CHAVEZ L'ATELIER

Une tempête de neige s'est abattue à Montréal mardi, ce qui a causé des ennuis à cet automobiliste. Deux personnes lui sont venus prêter main forte. Près de 30 centimètre se sont accumulés à dans la région métropolitaine, selon environnement Canada. ***Nos informations en page 12.***

Syrie : un nouveau chef de l'opposition est élu

GIULIANA CONTAVALLI

La coalition syrienne d'opposition a élu, tôt hier, un militant islamique peu connu pour diriger le gouvernement intérimaire qui tentera d'administrer les secteurs de la Syrie capturés par l'insurrection. Quelques minutes après le dépouillement des votes, Ghassan Hitto s'est prononcé sur sa position face au président Bachar al-Assad. «Nous confirmons au grand peuple syrien qu'il n'y aura pas de dialogue avec le régime Assad», a-t-il déclaré lors de son discours inaugural à Istanbul.

La satisfaction des membres de la Coalition nationale syrienne est difficile à cerner après la désignation de cette nouvelle figure publique. Tandis que l'Associated Press lui accorde 35 des 48 votes exprimés par 63 membres actifs de la Coalition, le journal Le Monde mentionne 35 voix sur 49 et rapporte que plusieurs membres ont refusé de participer au vote, témoignant de la persistance de divisions au sein de ce parti.

Hitto, un gestionnaire de la technologie de l'information, vit aux États-Unis depuis des décennies. Il est récemment déménagé du Texas vers la Turquie pour aider à coordonner l'aide acheminée aux régions capturées par les rebelles. «Même si elle a tenté d'estomper l'aspect militaire pour mettre de l'avant une certaine normalisation politique, l'opposition s'est dotée d'une figure publique plutôt que d'un chef politique », dénonce Kyle Matthews, chercheur prin-

VOIR EN PAGE 12 : **SYRIE**



MA YAN XINHUA

Ghassan Hitto

ACTUALITÉS



L'ATELIER

Le vice-président, Rosaire Sauriol, était à la barre de la Commission Charbonneau hier.

COMMISSION CHARBONNEAU

Deux millions de dollars en fausse facturation pour Dessau

FRÉDÉRICKE CHONG

Le vice-président de Dessau, Rosaire Sauriol, a admis être responsable de la production de fausses factures pour financer les partis politiques, dès le début de son témoignage à la Commission Charbonneau, qui a commencé en fin d'après-midi hier.

Sans vouloir impliquer d'autres membres de sa compagnie, qui est la cinquième en importance au Canada dans le secteur de l'ingénierie-construction, il a avoué que son frère, aussi président de Dessau, Jean-Pierre Sauriol, avait été informé de ces pratiques. Les fausses facturations pour financer les partis politiques, dont ceux de la ville de Montréal, se sont faites entre 2005 et 2009. La compagnie aurait cessé de produire de fausses factures à la suite de pressions faites sur l'ensemble de l'industrie, notamment par les journalistes et l'escouade Marteau.

La totalité des factures étaient passées dans le poste Vente et Marketing de la compagnie avec les dépenses de la fondation. M. Sauriol a expliqué qu'il recevait des factures avec TPS et TVQ d'entreprises qu'il payait. La compagnie recevait quelques jours plus tard 90% de la facture, les 10% restants étant gardés par l'entreprise en question. Cet argent comptant servait ensuite à financer les partis politiques provinciaux et montréalais.

La compagnie a revu l'entièreté de ses pratiques d'affaires en 2009-2010 et s'est elle-même dénoncée aux autorités fiscales. Dessau a remboursé la totalité des fausses factures produites, soit 2 millions de dollars.

Rosaire Sauriol va poursuivre son témoignage aujourd'hui. Il devrait être interrogé sur les contrats obtenus par sa firme à Montréal et dans d'autres municipalités, dont Laval, où se trouve son siège social.

Autres témoins

Plus tôt dans la journée, le président de BPR, Pierre Lavallée, a terminé son témoignage. Il a expliqué avoir participé au stratagème de collusion par peur d'être privé de contrats. Selon lui, la construction à Montréal coûte beaucoup plus cher qu'ailleurs parce que le système d'octroi des contrats est trop complexe. M. Lavallée s'est dit contre le système du plus bas soumissionnaire pour l'obtention de contrats, une façon de faire qu'il a comparé à une opération médicale. *«Si vous aviez à vous faire opérer à cœur ouvert et qu'on vous disait ce chirurgien là est moins cher, est-ce que c'est lui que vous choisiriez ?»*

Le sergent Jocelyn Nadeau de la Sureté du Québec a aussi témoigné pour parler de l'enquête Sushi de 2002, qui a permis, à l'aide d'écoute électronique, d'accuser de corruption les exconseillers municipaux de l'arrondissemenSt-Laurent, Irving Grundman et René Dussault. Les deux hommes ont cherché à recevoir 75 000$ de la part d'entrepreneurs dans la construction d'un centre communautaire copte pour renflouer les coffres du parti Union Montréal. Les accusés ont été arrêtés et ont écopé d'une peine de 23 mois de prison avec amendes.

L'Atelier

La commission Charbonneau prolongée de 18 mois

Le ministre de la justice du Québec, Bertrand St-Arnaud, a annoncé hier la prolongation de la commission Charbonneau jusqu'au 19 avril 2015. Cette requête exceptionnellement longue faite par la juge France Charbonneau en mars a été adoptée par le conseil des ministres, qui s'est réuni lundi. Normalement, les demandes de prolongation varient entre trois et six mois, mais M. St-Arnaud a rappelé que le mandat de la commission était «gigantesque» et qu'il était important qu'elle aille «au fond des choses». La commission Charbonneau durera trois ans et demi, ce qui en fait la plus longue commission d'enquête de l'histoire du Québec. La juge France Charbonneau devra remettre un rapport d'étape pour faire état de l'avancement des travaux au plus tard le 31 janvier 2014. Ce rapport, qui n'était pas prévu à l'origine de la commission, permettra entre autres au gouvernement de poser des gestes en matière d'intégrité avant 2015 ou 2016, a fait savoir le ministre de la justice. Le budget prévu pour la commission, qui était de 14 millions de dollars pour 2013-2014, devra être ajusté en raison de cette prolongation.

Compressions budgétaires

Regain d'espoir pour les CPE

MAME D. SENGHOR

Mardi matin a marqué le début d'une série de discussions entre la ministre de la famille, Nicole Léger et deux représentants de l'Association québécoise des centres de la petite enfance. Cette rencontre intervient suite à l'annonce par la ministre d'une coupe budgétaire de 56 millions de dollars dans les services de gardes subventionnés. Cette mesure s'inscrit dans l'objectif du déficit zéro du gouvernement Marois, c'est-à-dire combler le déficit de 1,6 milliards du budget. Cette coupe budgétaire réduirait aussi à 18,3 millions les subventions accordées aux garderies privées. Cette mesure a suscité beaucoup de réactions dans les associations et centres de la petite enfance. Louis Sénécal, directeur général de l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE), a confié au journal Le Devoir qu'il «se sentait trahi» par la première ministre Marois. Ce dernier était présent à la rencontre d'hier au côté d'Hélène Gosselin, présidente de l'AQCPE. Suite à la réunion, les partis présents ont tenus à garder le secret sur les idées qui ont été débattues. «On ne veut faire aucun commentaire pour l'instant. On va d'abord donner la chance aux négociations», explique Geneviève Blanchard, conseillère principale à l'AQCPE. Toutefois la présidente de l'AQCPE, Hélène Gosselin, s'est réjouie que *«madame Léger nous ait rencontrés si vite et percevons, dans nos échanges, une volonté de dialogue pour arriver à des solutions rapidement. Les échanges tenus aujourd'hui sont positifs»*.

L'Atelier



MINISTÈRE DE LA FAMILLE

La ministre de la famille, Nicole Léger

Nouveau projet de loi sur l'économie sociale

Le gouvernement Marois a choisi d'ouvrir la porte à l'économie sociale en déposant un projet de loi-cadre à ce sujet. Québec souhaite ainsi favoriser l'achat public à des entreprises sociales et créer une table des partenaires de l'économie sociale. Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Sylvain Gaudreault, a rappelé que plusieurs pays, dont la France et le Mexique, ont emprunté cette voie. Selon Patrick Duguay, président du conseil d'administration du Chantier pour l'économie sociale, le Québec peut ainsi espérer «se positionner sur la scène mondiale en répondant aux besoins essentiels de sa population sur tout le territoire».

L'Atelier

Changements à la loi sur les professions : l'OIQ approuve

L'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) a accueilli «favorablement» le projet de loi 17 qui vise à modifier le Code des professions en matière de justice disciplinaire. Le rapport de la Commission des institutions de l'Assemblée nationale, qui l'étudiait depuis le 13 février, a été rendu le 13 février. La nouvelle loi permettrait aux ordres de sanctionner leurs membres reconnus coupables de fautes professionnelles et ainsi de mieux contrôler les pratiques d'affaires des sociétés d'ingénieries. L'Ordre des architectes du Québec a aussi tenu à «saluer» ce projet de loi.

L'Atelier

Enquête préliminaire de Luka Rocco Magnotta

L'accusé s'effondre en cour

ANDY BLATCHFORD
SIDHARTHA BANERJEE

Luka Rocco Magnotta s'est effondré hier dans la salle d'audience du Palais de justice de Montréal où a lieu son enquête préliminaire, visiblement bouleversé pendant la présentation des preuves contre lui. L'enquête préliminaire sert à déterminer s'il y a suffisamment de preuves pour que Magnotta subisse un procès. L'audience a été suspendue après l'incident et devrait reprendre aujourd'hui. Accusé de meurtre et de démembrement, Magnotta, toujours menottes aux pieds et aux mains, s'est écroulé au sol pour ensuite se retrouver couché sur son côté droit, en position foetale. Le procureur de la Couronne, Louis Bouthillier, a prévenu les gardiens à l'extérieur de la salle d'audience de se préparer à l'éventuelle arrivée d'une ambulance, parce que *«quelqu'un s'*(était) *effondré»*.

Les avocats de Magnotta se sont ensuite levés pour venir constater l'état de leur client par la paroi vitrée du box des accusés, dans la salle d'audience à haute sécurité où se déroule l'enquête préliminaire. Les preuves déposées contre Magnotta sont pour l'instant frappées d'une ordonnance de non-publication. Si la cause se rend jusqu'à un procès, elles pourraient être rendues publiques. L'accusé, âgé de 30 ans, paraissait bouleversé lors de l'audience, couvrant sa bouche avec sa main comme s'il éprouvait un malaise en entendant la preuve. Il a gardé les yeux fermés pendant la séance et semblait essuyer des larmes sous ses lunettes. Sa tête est restée baissée au cours de la séance.

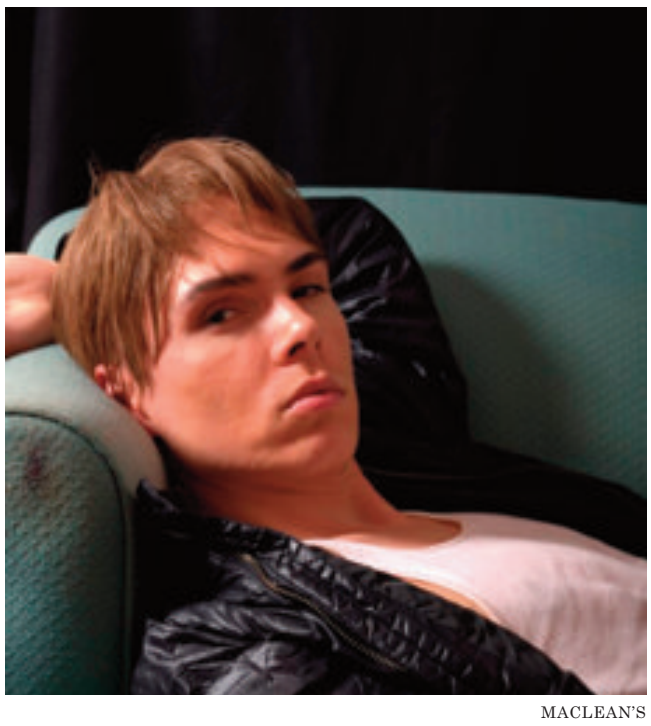
Après environ 10 minutes de cette partie de l'audience, le suspect a demandé au gardien du box des accusés s'il pouvait prendre une pause de cinq minutes. La juge a accordé une pause prolongée pour le dîner. C'est alors que Magnotta s'est levé, pour aussitôt s'écrouler au sol.

Les autorités l'ont finalement ramené au Centre de détention de Rivière-des-Prairies, et ils ont suspendu l'audience de l'après-midi. Magnotta est accusé du meurtre prémédité de Jun Lin, un étudiant chinois en génie de l'Université Concordia âgé de 33 ans. Quatre autres chefs d'accusation pèsent contre lui. Magnotta est soupçonné d'avoir démembré sa présumée victime et d'avoir envoyé par la poste des parties de son corps dans divers endroits du pays.

Il a ensuite fait l'objet d'une chasse à l'homme internationale qui s'est conclue avec son arrestation à Berlin, en Allemagne. Les parents de M. Lin n'étaient pas dans la salle d'audience, hier.

Son père a assisté à l'enquête préliminaire certains jours, mais était absent lorsque les preuves les plus explicites ont été présentées en cour.

La Presse canadienne



MACLEAN'S

Luka Rocco Magnotta, photo prise avant son arrestation.

ACTUALITÉS

Menaces sur Internet : neuf mois de prison

MARTIN BLAIS

Un homme arrêté lors de la manifestation du 26 février, à l'issue du Sommet sur l'enseignement supérieur à Montréal, a plaidé coupable mardi à tous les chefs d'accusation qui pesaient contre lui. Denis Marc Pelletier, 29 ans, faisait face à des accusations d'incitation de faire craindre à des actes terroristes, de menaces de mort, de non-respect des conditions et de possession de matériel explosif.

Au palais de justice de Montréal, la défense et la Couronne ont proposé une peine de neuf mois de détention, qui a été acceptée par le juge Robert Marchi. Pelletier était détenu depuis sa comparution, puisque la Couronne s'était opposée à sa libération sous caution en raison de la nature des accusations portées contre lui. L'agence QMI précise que le coupable s'est aussi vu imposée une période de probation de trois ans, la plus longue qui puisse être octroyée dans ce cas.

Toujours selon l'agence QMI, Pelletier, sous le pseudonyme de Kamikaze, menaçait de *«foutre des explosifs dans un speaker à un show de 50 000 personnes»* et de perpétrer un attentat au Parlement.

Il avait d'abord attiré l'attention de la SQ en raison de messages sur sa page Facebook ; il aurait fait référence au *«terrorisme 2.0»*. Au moment de son arrestation, Pelletier avait en sa possession deux cocktails Molotov, selon la police. Sur le disque dur de son ordinateur, les enquêteurs de la SQ ont découvert des centaines de pages de recettes de bombes, selon l'agence QMI.

Avec la Presse canadienne



L'ATELIER

Photo du profil Facebook de l'accusé.

Nickel à Limoilou

Les habitants de la Limoilou attendent toujours des réponses au sujet de la contamination de l'air au nickel révélée dans des prélèvements effectués entre 2010 et 2012. Selon Radio-Canada, la ministre responsable de la région, Agnès Maltais, souhaite rencontrer la direction du port de Québec pour déterminer si leurs activités doivent être mises en cause. En attendant, des mouvements citoyens souhaitent que la Direction de la santé publique en fasse plus dans ce dossier.

L'Atelier

Nouveau complexe culturel à Longueuil

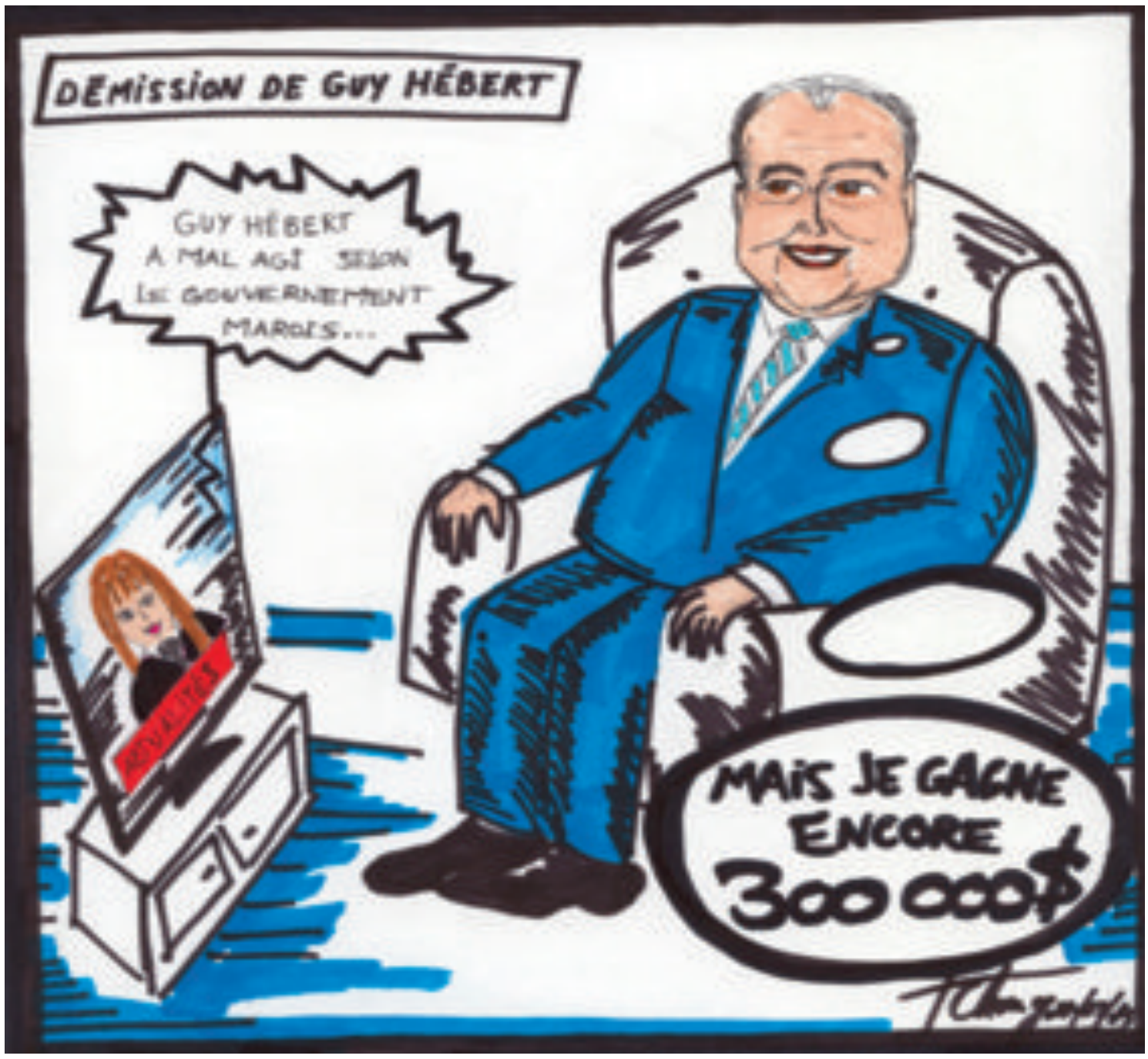
L'emplacement du nouveau complexe culturel de Longueuil a été annoncé hier. Selon Le Devoir, la place Charles-Lemoyne accueillera en face du pavillon de l'université de Sherbrooke non seulement le Théâtre de la Ville, mais aussi son Orchestre symphonique et la galerie Plein Sud. Le projet d'une valeur de 40 millions de dollars est financé à 50% par la Ville, qui espère toujours l'appui financier de Québec.

L'Atelier

Pas d'élections anticipées à Montréal

Le ministre des Affaires municipales, Sylvain Gaudreault, a écarté l'idée de placer Montréal sous tutelle et de déclencher des élections anticipées. Le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, a fait cette demande après la démission forcée du directeur général de la ville, Guy Hébert. Il estime qu'il faut en finir avec «l'ère Tremblay» et qu'il revient à Québec d'agir.

L'Atelier





JOURNALISTE L'ATELIER

Guy Hébert pourrait rester à l'emploi de la ville, malgré sa démission.

Salaires des fonctionnaires

Guy Hébert continue pour l'instant de toucher un salaire de 300 000$ par année, malgré sa démission.

À titre comparatif voici les salaires de quelques autres fonctionnaires québécois.

Première ministre du Québec :	**177 000$**
Ministre :	**151 000$**
Maire de Montréal :	**164 000$**
Directeur général de la Sureté du Québec :	**189 000$**

GUY HÉBERT

Une démission payante

CHARLES BOUTAUD

Si Michael Applebaum a obtenu la démission de son directeur général, Guy Hébert, le maire de Montréal n'a toutefois pas renvoyé celui qui a pourtant *«trahi* [sa] *confiance»*. M. Applebaum a eu l'occasion hier matin, de clarifier la situation entourant la démission de Guy Hébert. La différence entre la démission de M. Hébert ou le renvoi de ce dernier est significative et surtout chiffrable, à 300 000$ par année.

Guy Hébert n'est plus en poste et ne travaille plus, mais n'ayant pas été renvoyé, *«il conserve pout l'instant son plein salaire, à titre d'employé permanent de la Ville de Montréal»*, a admis le maire Applebaum. Le salaire de M. Hébert avait déjà fait l'objet de critique de la part de l'opposition officielle, lors de son embauche, qui avait qualifié le généreux montant *«d'indécent»*.

Le maire semble toutefois comprendre que la situation n'est pas parfaite, assurant que le conseil de ville *«évaluera demain* [aujourd'hui] *les différents scénarios possibles»*. Si un des scénarios est de payer *«une prime de départ»* à Guy Hébert, le menant définitivement vers la sortie, le maire n'exclu pas non plus la possibilité de *«réaffecter M. Hébert ailleurs au sein dela Ville de Montréal»*.

En conférence de presse, le maire de Montréal semblait incertain, alternant entre les *«nous considérons encore le garder à la Ville»* et les *«Guy Hébert a fait une erreur et j'ai du demander sa démission»*. Le chef de l'opposition Richard Bergeron a insisté sur le fait que M. Applebaum n'avait pas a hésité. *«Il faut retirer M. Hébert des chèques de paye et non pas considérer sa candidature pour un autre poste»* a dit M. Bergeron.

Même si le maire n'a pas dénoncé publiquement Guy Hébert, il en a profité pour placer à nouveau ça confiance en son chef de police, assurant qu'il est bel et bien *«content du travail de Marc Parent»*. M. Applebaum a également assuré n'avoir jamais demandé à Guy Hébert de rentrer en contact avec Québec concernant le remplacement de Marc Parent.

L'opposition a par ailleurs fait par de son désir de voir Rachel Laperrière remplacer M. Hébert au poste de directeur général de la Ville de Montréal.

L'Atelier



L'ATELIER

Michael Applebaum répond aux questions des journalistes sur la «trahison» de Guy Hébert.

ACTUALITÉS



ALEXANDRA PICHÉ L'ATELIER

Michel Bélanger et Hugo Tremblay, représentants du CQPE, dénoncent l'attitude de Junex et Pétrolia sur l'île d'Anticosti.

ANTICOSTI

Offensive québécoise contre l'exploitation pétrolière

MAME DIARRA SENGHOR

Le Centre Québécois du Droit de l'Environnement (CQDE) a déposé hier une demande d'opinion juridique concernant les sociétés d'exploration gazière et pétrolière Junex et Pétrolia ainsi que le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

Le CDQE reproche aux deux entreprises de ne pas avoir l'autorisation ministérielle nécessaire pour mener des activités d'exploration pétrolière sur l'île d'Anticosti. Depuis un an et demi, la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) assujettit les entreprises à se procurer une autorisation avant d'entreprendre des travaux d'exploration minière et gazière.

Cette loi a été mise en place après l'épisode des gaz de schiste, durant lequel le gouvernement avait émis des permis de forage à différentes entreprises. Ces permis avaient suscité l'inquiétude chez les citoyens, qui craignaient la contamination des sols. *«Dans la tourmente du gaz de schiste, le gouvernement a changé les règles du jeu et ça a été possible grâce à la pression citoyenne»*, s'est réjouit Michel Bélanger, avocat et représentant du CQDE.

Le représentant du CQDE s'inquiète aussi *«de la procédure actuelle des choses vu que les travaux approchent à grand pas»*. Junex planifie cinq forages et Pétrolia en prévoit entre trois et cinq sur l'ile dès l'été 2013.

Du côté de Junex, on se veut rassurant, même si aucune demande d'autorisation n'a encore été présentée au ministère de l'Environnement. *«Dans le passé, on a toujours manié nos travaux après avoir eu les autorisations et c'est ce qu'on va faire encore pour Anticosti»*, a expliqué Dave Pépin, chef des finances chez Junex. Même discours chez Pétrolia, qui voit cette accusation comme un procès d'intention. *«Les gens [le CQDE] présument qu'on va se rendre coupable. Pourquoi ils présument ça? Ils utilisent tout de travers»*, affirme André Proulx, président de Pétrolia.

La loi négligée?

Selon la loi, l'autorisation d'exploitation est précédée de l'obligation d'informer et d'effectuer des consultations avec le public. Le CQDE craint que Junex et Pétrolia négligent aussi ces obligations. *«On souhaite que les informations soient données aux citoyens et que les travaux ne se fassent pas sur leurs dos»*, a expliqué Me Bélanger.

Le président de Pétrolia assure que les habitants de l'île d'Anticosti sont tenus au courant de l'avancement des travaux. *«Il y a déjà eu six à huit séances d'information avec la population de l'île. On essaie aussi d'engager des gens de l'île pour suivre nos travaux»*, a-t-il affirmé.

La plainte pointe aussi du doigt le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Le CQDE souhaite que le ministère oblige les compagnies à demander une autorisation avant l'été. Selon le Centre, le gouvernement ne montre pas la volonté de mettre cette loi en oeuvre. *«On a eu des échos du gouvernement qui dit que la LQE ne s'applique pas dans ce cas»*, s'inquiète Hugo Tremblay, un des administrateurs du CQDE.

L'Atelier

ÉMIRATS ARABES UNIS

L'énergie solaire fait son entrée

Les Émirats arabes unis, riche pays pétrolier du Golfe, sont entrés de plein fouet dans le secteur de l'énergie solaire dimanche avec le démarrage de Shams-1, la plus grande centrale solaire à concentration mise en service au monde. Les centrales dites *«à concentration»* concentrent habituellement les rayons du soleil à l'aide de miroirs afin de produire de l'électricité.

D'une capacité de 100 mégawatts et d'un coût de 600 millions de dollars, la centrale peut alimenter en électricité 20 000 foyers. Son parc solaire, formé de longues rangées de capteurs à miroir parabolique, couvre une superficie équivalente à 285 stades de football. Ce parc est installé en plein désert, à quelque 120 km au sud-ouest de la capitale Abou Dhabi.

«C'est la plus grande centrale solaire à concentration opérationnelle dans le monde [en énergie de sources renouvelables]», a déclaré le patron de l'organisme Masdar, Sultan al-Jaber, qui est en charge du projet. *«Aujourd'hui, Shams-1 est, à toutes les échelles, la plus grande centrale à concentration»*, a renchéri Santiago Seage, le patron de l'un des trois partenaires du projet.

Premier de l'OPEP

De nombreuses centrales solaires fonctionnent dans le monde en utilisant la technologie photovoltaïque — transformation de la lumière en énergie électrique — pour générer de l'électricité. Celles à concentration n'atteignent pas l'ampleur de Shams-1. Masdar contrôle 60% du projet, lancé en juillet 2010, et les groupes Total (France) et Abengoa Solar se partagent à parité les 40% restants. Avec le démarrage de Shams-1, Masdar génère 10% de l'énergie solaire à concentration à l'échelle du monde, ont assuré les responsables du projet.

La firme produit aussi l'équivalent de 68% des énergies renouvelables produites dans le Golfe, qui sont à leurs débuts dans cette région. Les 192 rangées de collecteurs solaires du parc de Shams-1 génèrent une énergie qui évite l'émission de 175 000 tonnes de CO_2 par an. C'est comme si on retirait 15.000 voitures de la circulation. Un dispositif spécial permet de chasser le sable, qui pose un véritable problème dans cette région, de la surface des collecteurs solaires.

Les plus hauts responsables de la fédération se sont déplacés pour l'inauguration officielle de la centrale. Parmi eux se trouvaient le président, cheikh Khalifa Ben Zayed Al-Nahyane, et le Premier ministre et souverain de Dubaï, cheikh Mohammad Ben Rached Al-Maktoum.

«Les Émirats sont aujourd'hui le premier pays au Moyen-Orient membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole qui se lance dans les énergies renouvelables en dépit de ses richesses en hydrocarbures», a souligné le patron de Masdar. Le plus riche des sept membres de la fédération des Émirats, Abou Dhabi, renferme à lui seul des réserves pétrolières de 98,2 milliards de barils, soit 95% de celles du pays. Il a également d'importants dépôts de gaz.

Le chef des énergies renouvelables de Total, Philippe Boisseau, a déclaré que le projet était le résultat normal du partenariat de sa firme avec Abou Dhabi. *«Nous partageons la même vision en ce qui concerne la diversification des sources d'énergie»*, a-t-il souligné.

Après avoir mis en place Masdar, Abou Dhabi a accueilli le siège de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (Irena). *«C'est un moment extraordinaire pour nous»*, a déclaré le chef de cette agence, Adnan Amin, qualifiant Shams-1, de *«première étape»* de la marche d'un pays riche en pétrole vers les énergies renouvelables.

Agence France-Presse

Salon international des technologies environnementales

Le PQ veut un Québec vert et bleu

GUILLAUME THIBAULT

Québec étudie présentement la mise sur pied d'une politique industrielle tournée vers le développement durable et l'environnement. Cette nouvelle politique gouvernementale a été présentée hier lors d'AMERICANA, le Salon international des technologies environnementales.

La politique industrielle est en cours de construction, puisque les mémoires des consultations sont présentement en train d'être étudiés. Selon les représentantes du ministère des Finances et de l'Économie, *«cette politique industrielle a pour but de mettre de l'avant les technologies vertes, comme l'électrification du transports et les énergies renouvelables.»*

Le gouvernement du Québec tente ainsi de mettre de l'avant l'environnement, tout en ne négligeant pas l'économie. Avec cette stratégie, le gouvernement Marois veut aussi donner un virage vert à l'industrie minière et au secteur manufacturier.

Avec cette nouvelle politique environnementale et économique, le gouvernement va présenter de nouveaux slogans, dont : *«Ensemble bâtissons un Québec vert et bleu»*.



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE MONTRÉAL

Le gouvernement du Québec présentera une politique industrielle tournée vers le développement à l'automne prochain.

Cette campagne sera présentée à l'automne, lorsque les analyses des études pour permettre cette politique seront terminées. Le gouvernement pourrait verser environ 200 millions au soutien de cette politique et au soutien des nouvelles technologies.

La dixième édition du Salon est présentée au Palais des congrès de Montréal jusqu'au 21 mars. En plus du gouvernement du Québec, ce salon offre plusieurs conférences et kiosques présentant les nouvelles technologies des entreprises pour promouvoir un monde industriel plus vert. Robert Cadieux, directeur corporatif, Environnement et Développement durable de Pratt & Whitney Canada, présentait comment son entreprise tente de prendre ce virage vert. L'entreprise a pour objectif d'atteindre d'ici 2028 différents objectifs qualifiés *«d'ambitieux»* par le conférencier, pour le centenaire de l'entreprise.

Le Directeur corporatif explique que *«les Québécois au sein de Pratt & Whitney, ont grandement influencé le tournant pris par l'entreprise et ses possessions»*. Pratt & Whitney Canada s'implique déjà dans les nouvelles technologies, comme les biocarburants. La compagnie ne veut cependant pas être paralysée par cette technologie, puisque l'objectif premier est de n'émettre aucune émission nuisible. Puisque les biocarburants libèrent des émissions, en moins grande quantité que les carburants conventionnels, cette option n'est pas considérée *«comme la solution miracle»* par M. Cadieux.

La Belgique, présente pour la septième fois, est le pays à l'honneur de cette dixième édition d'AMERICANA. Le Salon rend hommage à une ville à chaque année.

L'Atelier

La surpêche alimente la prolifération des méduses

Paris — La surpêche de petits poissons alimente la prolifération des méduses, a démontré une équipe de chercheurs ayant observé deux zones traversées par un même courant océanique, l'une au large de l'Afrique du Sud et l'autre dans les eaux de la Namibie. Leur étude, publiée récemment dans le Bulletin of marine science, compare l'évolution de deux écosystèmes situés à 1.000 km l'un de l'autre, l'un soumis à une gestion régulée de la pêche (Afrique du Sud) et l'autre non (Namibie). En Namibie, les quelque 10 millions de tonnes de sardines dans les années 1960 ont laissé place à 12 millions de tonnes de méduses, notent les chercheurs. Il y a eu une très mauvaise gestion des stocks de sardines et d'anchois, surexploités et qui ont quasiment disparu, explique Philippe Cury, l'un des co-auteurs de l'étude. On estime que la biomasse des méduses y est désormais 2,5 fois égale à celle cumulée des poissons: c'est gigantesque et le problème, c'est qu'on ne sait pas comment ce sera réversible, alerte le chercheur de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) basé à Sète, en France.

Agence France-Presse

Brésil: 17 morts dans des coulées de boue

Rio de Janeiro — Des responsables brésiliens ont indiqué hier que le bilan des coulées de boue et des inondations survenues la fin de semaine dernière dans une montagne au nord de Rio de Janeiro s'établit maintenant à 17 morts. Des sauveteurs menaient toujours des recherches dans la ville de Petropolis, qui a reçu en 24 heures l'équivalent de plus d'un mois de précipitations. Les rues de la ville ont été transformées en grandes rivières, provoquant des coulées de boues et créant la panique au sein de la population.

Associated Press

ACTUALITÉS



NICOLO CANADA BLOGUE

La FPJQ dénonce la «chasse aux sorcières» dirigée contre les sources d'information des journalistes. Cette opération aurait été lancée par l'ex-directeur de la Ville de Montréal, Guy Hébert, qui a démissionné lundi dernier.

VILLE DE MONTRÉAL

La FPJQ dénonce la chasse aux sources des journalistes

GUILLAUME THIBAULT

Les journalistes doivent continuer de faire leur travail et les sources doivent continuer d'avoir confiance dans les journalistes lorsqu'elles dénoncent des situations inacceptables. Voilà ce qu'a déclaré avant-hier Pierre Craig, vice-président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ). Selon lui, les journalistes doivent résister à la *«chasse aux sorcières»* de la Ville de Montréal.

Cette chasse aux sources d'information confidentielles des journalistes a été mise en branle par Guy Hébert lorsqu'il était directeur général de la Ville de Montréal. Sa directive était une réponse directe à un texte de *La Presse* paru le 5 décembre 2012. Dans cet article, des sources travaillant pour l'administration de la Ville avaient dénoncé des décisions de Guy Hébert, qui modifiaient ou supprimaient des contrôles mis sur pied pour contrer la corruption et la collusion à Montréal. Suite à cette publication, M. Hébert a lancé une enquête dans les courriels et les relevés téléphoniques des cadres et des fonctionnaires qui auraient pu informer les médias de la situation.

Selon Pierre Craig, *«les fonctionnaires qui dénoncent ce genre de situation sont courageux et mettent leur carrière sur la ligne»*. Il affirme aussi que *«les fonctionnaires doivent être loyaux, en tout premier lieu, envers la population qu'ils servent»*. *«Ils ne devraient pas être loyaux envers la ville et ainsi se taire face à des décisions qu'eux-mêmes jugent inacceptables»*, croit M. Craig, qui ajoute qu'on ne devrait pas pousser ces gens à se museler devant un journaliste qui tente de dénoncer une situation socialement nuisible.

Conséquences

Antoine Char, professeur de journalisme à l'Université du Québec à Montréal, affirme que *«ce genre de décision pourrait paralyser les sources qui peuvent révéler des informations qui font une différence dans la société»*. Il poursuit en disant qu'une *«source anonyme qui à une information à communiquer tente de diffuser une information différente des informations prises des sources officielles»*. On sort alors de *«la cassette et des conférences»* selon le professeur.

M. Char affirme aussi que *«c'est de bonne guerre, puisqu'une personne qui a une position de pouvoir tente de la garder et veut régler les problèmes à l'interne et ne pas les étaler sur la scène publique, tandis que le journaliste tente d'avoir une information que personne d'autre n'a pour se démarquer»*.

Selon le professeur, en muselant les sources confidentielles à tout prix, l'administration de la Ville nuit au bon fonctionnement de la société. *«Il est évident que cela va à l'encontre des principes de la liberté d'expression et de la libre circulation de l'information. On est à plein pieds dans la marre de la stagnation. De plus, cela nuit à tout le monde, toute la société est perdante dans ce cas là»*, croit-il.

Le relationniste de la Ville de Montréal n'a pas rappelé l'Atelier, hier.

L'Atelier

BRUTALITÉ POLICIÈRE

Vigile de 12 heures pour une enquête publique

ÉMILIE CHEVRETTE

Un total de 65 associations ont réclamé, hier devant les bureaux de la première ministre Pauline Marois, une enquête publique sur les interventions policières du printemps dernier. Une vigile de douze heures, de 9h le matin jusqu'à 21h, était organisée pour faire pression sur le gouvernement péquiste.

L'événement, qui regroupe des groupes syndicaux, la Ligue des droits et libertés et des groupes comme celui des Mères en colère et solidaires, vise une commission d'enquête impartiale et indépendante. Ils exigent de cette enquête qu'elle réponde à cinq objectifs, notamment celui de revoir les opérations policières et les interventions politiques du gouvernement, en plus de permettre aux victimes de violations de droits d'obtenir réparation.

«Plus d'un an après le début de la grève, nous sommes plus nombreux, mobilisés et organisés que jamais pour obtenir une enquête publique sur la répression du printemps dernier», a affirmé Lysiane Roch, responsable des communications à la Ligue des droits et libertés. Ainsi, ces groupes, isolés à la base, ont décidé de se regrouper et de s'organiser pour faire valoir leur point de vue. *«Aujourd'hui n'est qu'un début, on est extrêmement motivés. Si madame Marois ne réagit pas aujourd'hui, on a d'autres actions de prévues»*, a lancé, confiante, Carol Gélinas, membre du groupe Mères en colère et solidaires.

Selon les portes-paroles du mouvement, la vigile était devenue nécessaire. *«Vous ne nous avez toujours pas répondu, madame Marois»*, a déclaré Mme Gélinas dans son discours. *«Toutes nos lettres individuelles, collectives et celles envoyées dans les médias n'ont jamais reçu d'accusés de réception»*.

Lisette Guertin, porte-parole de la vigile, a tenu à lire un texte écrit par Suzanne Bilodeau, membre de Mères en colère et solidaires, à la suite de la manifestation du 7 mars 2012, pendant laquelle son fils a été blessé par des policiers. *«Déjà, ce 7 mars 2012, je ne savais plus quels mots utiliser pour nommer le degré de colère que je ressentais. Depuis, ma colère n'a fait qu'augmenter. Pour tous ceux qui ont demandé à être entendus, il faut stopper la dérive policière»*, dénonçait Mme Bilodeau dans sa lettre.

Selon les associations, l'enquête publique est nécessaire pour dénoncer le système policier québécois. *«De nombreuses violations du code de déontologie des policiers du Québec ont été observées. Mais malheureusement, les sanctions en déontologie ne contribuent pas à cerner les comportements répréhensibles»*, a expliqué Claude Perron, porte-parole de l'événement et de Têtes blanches et carrés rouges.

La vigile succède à la manifestation annuelle sur la brutalité policière, le 15 mars, qui s'est soldée par 260 arrestations. *«Au printemps dernier, la confiance en nos institutions a été grandement ébranlée. Le moment est venu de renouer le lien de confiance. Nous voulons retrouver la distance et l'équilibre nécessaire entre les différents niveaux de pouvoirs»*, a plaidé Carol Gélinas.

L'Atelier



YESSICA PAOLA VALDERAMA CHAVEZ L'ATELIER

La vigile dénoncait la brutalité policière qui a sévit lors du printemps étudiant.



YESSICA PAOLA VALDERAMA CHAVEZ L'ATELIER

Les manifestants réclament une commission d'enquête publique.

ÉDITORIAL

La chasse aux sources



SIMON DANSEREAU

La Ville de Montréal est visiblement dérangée par le fait que ses cadres dévoilent les irrégularités de sa gestion interne. L'exemple de l'ex-directeur général de la Ville à ce sujet est frappant. Avant de démissionner, Guy Hébert, a lancé une enquête dans les courriels et les relevés téléphoniques des cadres. Il voulait identifier qui a dévoilé aux journalistes sa décision de modifier ou supprimer des contrôles mis en place en 2009 pour lutter contre la corruption et la collusion à la Ville.

La Fédération professionnelle des journalistes (FPJQ) dénonce, avec raison, cette chasse aux sorcières. La FPJQ demande à la ville, avec raison aussi, de ne pas privilégier la «loyauté», mais plutôt la transparence lorsqu'ils sont témoins d'irrégularités. Il me semble que c'est l'enfance de l'art ! Comment voulez-vous qu'on ait confiance en nos institutions politiques, si ce sont des entités fermées, hermétiques où prévaut la culture du secret ? Le journalisme est considéré comme le quatrième pouvoir, celui qui surveille les trois autres, ce qui est garant d'une démocratie en santé. Pour y arriver, encore faut-il que les journalistes puissent compter sur ses sources, dont ils protègent l'identité, mais qui sont essentielles à leur travail. Ça va même plus loin, cette transparence permet d'améliorer la gestion des organismes publics et même l'ensemble de notre société.

Aurions-nous la Commission Charbonneau si les sources internes des divers organismes n'avaient pas servi de sources aux journalistes qui ont mené des enquêtes d'envergure sur la collusion et la corruption dans le milieu de la construction ? Poser la question c'est y répondre.

L'attitude de la ville est symptomatique du climat qui prévaut depuis tant d'années. Tout le monde se doutait, a vu ou a entendu, qu'il se passait quelque chose de croche à la ville, mais personne ne voulait parler, car c'était tellement plus facile. À partir du moment où certains ont commencé à parler, ils venaient faire trembler la structure d'une ville où l'administration était gangrénée de l'intérieur. La loyauté a des limites. Quand c'est rendu que tout le monde sait que l'administration municipale est atteinte d'un mal chronique, il est tout à fait sain que des employés veuillent dénoncer des malversations qui y prévalent. À l'aube des élections municipales de novembre, la ville a intérêt à rétablir la confiance de la population à son endroit. Ça passe notamment par la reconnaissance de ses ratés et par le soutien de ceux qui font en sorte que les pommes pourries soient évincées. Le tout pour le bénéfice de l'intérêt public. Comme par hasard, les journalistes en sont les gardiens. Pour y arriver, les sources de l'interne sont indispensables. La Ville devrait se le remémorer.

Avec l'âge, de moins en moins intimidés

Que les jeunes gais, lesbiennes et bisexuels se rassurent: à mesure qu'ils avanceront en âge, ils subiront probablement moins d'intimidation. Cette nouvelle provient d'une étude menée entre 2003 et 2010 auprès de 4000 étudiants britanniques, dont 187 étaient gais, lesbiennes ou bisexuels. Au début de l'étude, quand ces jeunes avaient 12 ou 13 ans, un peu plus de la moitié des sujets appartenant à une minorité sexuelle avaient déclaré être victimes d'intimidation. Sept ans plus tard, cette proportion avait chuté à 9% chez les hommes et à 6% chez les femmes.Malgré cette baisse appréciable, les étudiants homosexuels souffrent davantage d'exclusion sociale que les autres. Les hommes gais courent 4 fois plus de risques de subir de l'intimidation que leurs comparses hétérosexuels.

Agence Science-Presse

Fidèles au pape

Le compte Twitter «Pontifex», créé le 12 décembre 2012 et disponible en neuf langues, est maintenant suivi par plus de 3,9 millions d'abonnés. Fermé après la démission de Benoît XVI le 28 février, il a connu un regain d'intérêt depuis l'élection du pape François.

Agence France-Presse

POLITIQUE

SABLE BITUMINEUX

Berlin cède sous la pression

Une importante organisation scientifique allemande a mis fin à sa collaboration avec l'Alberta

LAURA PELLETIER

Les inquiétudes environnementales ont forcé la plus importante organisation scientifique allemande à mettre fin à sa collaboration avec l'Alberta pour trouver de meilleures façons d'extraire le pétrole des sables bitumineux.

Les chercheurs allemands oeuvrant au sein de l'initiative Helmholtz-Alberta ne travailleront plus sur de tels projets, a déclaré hier le principal coordonnateur scientifique, Bernd Schneider.

L'initiative a été créée en 2011 et accompagnée d'un engagement de 25 millions de dollars sur cinq ans de la part du gouvernement albertain, en plus d'autres subventions. L'idée était d'amener l'université de l'Alberta et l'un des plus importants groupes scientifiques d'Europe à accroitre l'efficacité des travaux d'ingénierie et des procédures environnementales de l'extraction des sables bitumineux.

Les travaux se concentrent sur divers sujets, dont la gestion des eaux usées, la captation du carbone, l'énergie géothermique et les travaux de transformation du terrain. Ils visent également à améliorer le traitement du pétrole des sables bitumineux, un sujet controversé en Allemagne, où la question des changements climatiques est d'une grande importance politique.

Sous pression

L'une des institutions formant l'Association Helmholtz a fait l'objet de pressions grandissantes en lien avec son implication pour développer une ressource jugée incompatible avec l'environnement par plusieurs.

La pression de la classe politique aura eu raison de l'organisme scientifique.

«Le centre de recherche environnementale, étant plus exposé aux discussions du public en lien avec les questions sur l'environnement, a décidé d'accomplir cette réorientation, a déclaré M. Schneider. *Ils ont dit: "Nous voulons un moratoire, puis nous voulons déterminer de quelle façon nous procèderons"».*

La réputation canadienne en matière d'environnement et sa décision de se retirer d'ententes sur les changements climatiques, comme le Protocole de Kyoto, ont également joué un rôle dans la discussion, ajoute le chercheur.

L'approche de l'élection présidentielle en Allemagne, en septembre, aurait elle aussi eu une influence dans le dossier.

D'autres aspects de l'initiative Helmholtz-Alberta, comme la recherche sur le charbon, se poursuivront.



NATURAL RESOURCES DEFENSE CONCIL

La réputation canadienne en matière d'environnement et sa décision de se retirer du Protocole de Kyoto ont joué un rôle dans cette décision

Problèmes de santé

Le lien entre l'exploitation des sables bitumineux et les problèmes de santé éprouvés par certaines communautés environnantes n'a pas encore été prouvé, mais plusieurs écologistes le redoute. La professeure titulaire de l'Institut de l'Environnement de l'Université du Québec à Montréal, Louise Vandelac, a visité la communauté de Fort McMurray, au nord de l'Alberta, il y a trois ans. Elle y a rencontré une communauté autochtone vivant près des terres où il y a de l'exploitation de sables bitumineux. *«Les travaux des médecins dans la région montrent qu'il y a des cancers rares qui prennent des proportions importantes, explique-t-elle. On suspecte une contamination des eaux à cause de l'exploitation sables bitumineux, mais ce n'est pas évident à prouver.»*

Avec La Presse canadienne

Drainville dit non

Bernard Drainville, ministre des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, s'oppose à la signature de la Constitution par le Québec. Il *«ne peut pas croire»* qu'un gouvernement oserait signer la Constitution sans tenir un référendum et exige que M. Couillard *«s'engage à tenir à un référendum pour signer la Constitution»*. Il a également qualifié les intentions du chef du Parti libéral québécois *«d'anti-démocratiques»* sur son compte Twitter : *«Livrer la signature des québécois sur la constitution sans les consulter, c'est antidémocratique»*.

L'Atelier

Manuvie se retracte

La Financière Manuvie a annulé une baisse d'un de ses taux hypothécaires après des pressions exercées par le bureau du ministre des Finances Jim Flaherty. La banque proposait mardi un taux hypothécaire fixe de cinq ans à 2,89 %, un record pour la compagnie. Mais, dans une volte-face plus tard dans la journée, la société a décidé d'annuler l'offre et est revenue à son ancien taux, supérieur à 3 %. *«Après consultation avec le ministère des Finances, Manuvie a retiré la campagne de promotion et revient à son taux affiché précédemment»*, a indiqué la firme par voie de communiqué.

L'Atelier

BUDGET FÉDÉRAL

Québec espère que le budget ne nuira pas à la province

AMINATA TIELLO

Le ministre des Finances, Nicolas Marceau, espère que le budget fédéral de jeudi ne nuira pas à l'atteinte de l'équilibre budgétaire du Québec. *«M. Harper a déjà dit qu'il ne voulait pas assainir les finances publiques fédérales sur le dos des provinces. Je compte sur le fait que ce ne sera pas le cas dans le budget de jeudi»*, a-t-il lancé en conférence de presse.

Plus précisément, Québec veut d'abord renouveler avec le gouvernement fédéral son entente sur le marché du travail, qui vient à échéance en 2014. Dans le cadre de cette entente, Ottawa accorde 116 millions de dollars pour que Québec mette en place des mesures d'employabilité, *«Dans un champ de compétences exclusives du Québec c'est-à-dire la formation de la main-d'œuvre»*, mentionne Nicolas Marceau.

En ce qui a trait aux infrastructures, Québec demande que les montants de l'entente précédente, qui vient aussi à échéance en 2014, soient minimalement reconduits. *«Ces sommes-là sont utilisées dans des champs de compétence du Québec»*, revient à la charge le ministre. *«On parle d'infrastructures municipales, on parle de routes municipales, on parle d'écoles, on parle d'hôpitaux»* précise-t-il.

La province veut également un montant de ces transferts en bloc, contrairement au processus de la dernière entente, qui avait été très complexe, indique M. Marceau. Québec dit ainsi rechercher la simplicité administrative et une entente qui soit prévisible. Nicolas Marceau précise qu'il a déjà signifié cette attente au ministre des Finances fédéral.



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre Nicolas Marceau ne cache pas qu'il tient à ce que le fédéral respecte les champs de compétence provinciaux.

Le ministre ne cache pas qu'il tient à ce que le fédéral respecte les champs de compétence provinciaux. *«Nous sommes très jaloux de nos prérogatives. Nous croyons que le Québec est capable d'assumer ses choix. Il y a des compétences qui sont prévues dans la Constitution et nous voulons que dans ces compétences-là on agisse de façon exclusive, ce qui est tout à fait normal»*, dit-il.

Pour ce qui est des transferts fédéraux plus généraux, comme la péréquation et les transferts canadiens en matière de santé ou de programmes sociaux, le ministre des Finances du Québec affirme que les intentions du fédéral ont déjà été annoncées et qu'elles ne sont pas satisfaisantes. Il ne s'attend toutefois pas à des changements dans le budget de jeudi.

Rappelons que le budget fédéral sera présenté demain par le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty.

Avec Radio-Canada

PROJET DE LOI 14

Tension en commission

LAURA PELLETIER

Les positions restent campées face au projet de loi 14 sur la langue française. Des citoyens francophones entendus hier durant la commission parlementaire ont réaffirmé la crainte d'un bilinguisme généralisé. Deux citoyens anglophones ont quant à eux reproché au gouvernement du Québec son attitude protectionniste.

Le député et critique libéral Marc Tanguay a ramené la question du bilinguisme à la Société de transport de Montréal (STM). Cette idée avait été proposée par le ministre responsable de la métropole et des relations avec les anglophones, Jean-François Lisée, en février dernier. *«Double discours ou égarement du ministre pour la STM ?»*, a-t-il demandé aux deux citoyens consultés.

Selon un des citoyens anglophones, il faut offrir plus de services de francisation. Pour lui, la solution «passe par une maîtrise du français». Des critiques ont aussi été formulées quant au manque de solutions concrètes proposées dans le projet de loi. Chaque intervenant semble être resté sur ses positions initiales.

Le projet de loi 14, qui vise à modifier la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives, a été rédigé par la ministre responsable de la Charte de la langue française, Diane De Courcy.

Dès le dépôt du projet de loi, le député et critique libéral Marc Tanguay avait soutenu que son parti allait voter contre celui-ci quoiqu'il advienne, parce que les principes du projet de loi lui paraissaient inacceptables.

L'Atelier

Contributions illégales

Les conservateurs appuient la réélection de l'ex-ministre Peter Penashue

Ottawa — Le premier ministre Stephen Harper est monté au créneau pour défendre la campagne de réélection de son ancien ministre Peter Penashue, hier, qualifiant l'ex-responsable des Affaires intergouvernementales de *«meilleur député que le Labrador ait jamais eu»*.

M. Penashue a annoncé sa démission la semaine dernière, après qu'Élections Canada a révélé des documents démontrant que sa campagne électorale de 2011 avait reçu 28 contributions illégales. Il a plus tard dû rembourser près de 48 000 $ aux contribuables.

Malgré les admissions de conduite répréhensible par son équipe de campagne, M. Penashue se représentera au cours d'une élection partielle dont la date n'a pas encore été déterminée. Sa nouvelle campagne a pleinement pris son envol hier aux Communes.

Les conservateurs ont tenté de mousser sa candidature en mettant l'accent sur les subventions fédérales qui ont pris le chemin du Labrador depuis l'élection de M. Penashue en 2011, tandis que l'opposition a martelé les circonstances qui ont entrainé son départ.

Le chef de l'opposition, Thomas Mulcair, s'est demandé pourquoi un premier ministre élu sur la promesse d'un ménage éthique à Ottawa permettrait à M. Penashue de se présenter à nouveau.

Le leader du Nouveau Parti démocratique, Thomas Mulcair, a rappelé qu'Élections Canada n'avait pas fini d'enquêter sur la campagne de M. Penashue, ce qui n'a pas empêché l'ancien ministre de mener tambour battant sa campagne de réélection.

M. Mulcair a par ailleurs demandé que l'élection partielle ne soit pas déclenchée avant la fin de l'enquête.

La Presse canadienne

INTERNATIONAL



PATRICK BAZ AGENCE FRANCE-PRESSE

Les milliers de manifestants qui s'étaient réunis devant le Parlement à Nicosie, à Chypre, ont laissé exploser leur joie à l'annonce du vote.

ZONE EURO

Chypre : le Parlement rejette le plan de sauvetage

Nicosie — Le Parlement chypriote a rejeté hier le plan de sauvetage européen pour l'île après le tollé provoqué par la taxe sans précédent sur les dépôts bancaires qui y est prévue. Trente-six députés ont voté contre et 19 se sont abstenus —tous du parti Disy, du président conservateur Nicos Anastasiades. Le plan n'a obtenu aucun vote positif.

L'annonce du rejet a été accueillie par une énorme explosion de joie devant le Parlement, où des milliers de manifestants s'étaient réunis pour dire non au texte. *«Chypre appartient à son peuple, un peuple uni ne sera jamais vaincu»*, scandait la foule. Le gouvernement grec de coalition a été le premier à réagir en demandant que la zone euro «corrige» le plan de soutien à Chypre.

Le plan de sauvetage, conclu à Bruxelles samedi à l'aube, prévoyait à l'origine une ponction de 6,75 % pour les dépôts jusqu'à 130 000 dollars, en contrepartie d'un prêt de 13 milliards de la zone euro et du Fonds monétaire international. Mais face à la colère des épargnants, l'Eurogroupe avait mis de l'eau dans son vin avant-hier soir en suggérant à Chypre de ne pas taxer les comptes dont le solde est inférieur à 130 000 dollars. Le gouvernement de l'île, au bord de la faillite, avait finalement retenu la solution d'une taxe exceptionnelle de 6,75 % sur tous les dépôts bancaires de 26 à 130 000 dollars et de 9,9 % pour les montants plus élevés. Cette mesure inédite de prélèvement devait initialement rapporter 7,6 milliards.

22 milliards

«La réponse ne peut être que non au chantage […]. Cette décision n'est rien qu'une razzia sur les fonds bancaires», avait déclaré le président du Parlement avant le début du vote. *«Ce plan doit être renégocié. C'est comme faire une chute de 10 000 mètres sans parachute; le seul but de cette décision est de détruire l'économie mais nous disons non»*, a indiqué pour sa part le député écologiste George Perdikes.

Avant même que les parlementaires de l'île ne se prononcent, le parti au pouvoir, Disy, avait fait savoir qu'il s'abstiendrait. Selon un de ses membres, cette démarche *«renforcera la position de la République de Chypre pendant les négociations»*.

Chypre a besoin de plus de 22 milliards de dollars pour faire face à sa dette et a demandé une aide européenne en juin. Elle est le cinquième pays de la zone euro à bénéficier d'un programme d'aide internationale.

L'annonce du plan de sauvetage a provoqué une onde de choc à l'étranger, surtout en Russie. La taxe de 9,9 % sur les dépôts de plus de 130 000 dollars risque en effet de coûter des milliards d'euros aux fortunes russes placées dans l'île. Le ministre des finances russe a regretté une décision prise sans concertation par l'UE et menacé de revenir sur sa proposition d'assouplir les conditions du crédit de 3,3 milliards d'euros accordé à Nicosie en 2011.

Selon le quotidien Vedomosti, la banque russe Gazprombank, détenue à 41 % par le géant public gazier Gazprom, a proposé à Chypre une aide financière en échange de licences de production de gaz naturel au large de l'île méditerranéenne. Chypre ambitionne de devenir une importante plate-forme régionale dans le domaine de l'énergie, après la découverte de colossales ressources en hydrocarbures sous la mer au large de ses côtes méridionales.

Pour le député Diko Marios Garoyian, le texte est un *«crime avec préméditation»* et une forme *«d'esclavage économique»* pour forcer Chypre à rompre ses liens avec Moscou et Pékin et permettre à d'autres de mettre la main sur les réserves énergiques.

Agence France-Presse

JAPON

Sueurs froides à Fukushima

Le système de refroidissement a connu de nouveaux problèmes

L'opérateur de la centrale nucléaire japonaise Fukushima Daiichi a partiellement rétabli hier après-midi le système de refroidissement des piscines de stockage du combustible, arrêté depuis la veille en raison d'une panne de courant.

L'électricité avait été coupée avant-hier à 18h57, heure locale, pour une raison inconnue, a admis mardi matin un porte-parole du producteur d'électricité privé Tokyo Electric Power (Tepco), Kenichi Tanabe. Il a ajouté que cette panne de courant avait entraîné l'arrêt des systèmes de refroidissement des piscines de stockage du combustible usagé des réacteurs 1, 3 et 4.

Le rétablissement partiel du courant a ensuite permis de relancer le système de refroidissement de la piscine du réacteur 1 à 14h20, a précisé Tepco un peu plus tard dans un communiqué. La reprise de deux autres réacteurs était prévue pour 20h hier.

Le dernier système de refroidissement en panne, celui de la piscine de stockage dite «centrale», devrait remarcher aujourd'hui à 8h, heure locale, a ajouté Tepco. *«Aucun changement important des niveaux de radioactivité n'a été détecté par nos instruments de mesure à proximité»*, a souligné M. Tanabe, écartant la possibilité d'une résurgence de la crise.

La panne de courant aurait été causée par un problème dans une unité de distribution de courant.

«Notre priorité est de rétablir le courant pour relancer le refroidissement et nous voulons y parvenir le plus vite possible […]. Si cela prenait trop longtemps, nous pourrions toujours si nécessaire ajouter de l'eau de refroidissement [dans les piscines] afin d'éviter que la situation ne dégénère», a t-il voulu rassurer.

Agence France-Presse

ÉTATS-UNIS

Nevada : sept morts dans une explosion sur une base militaire

Sept membres de la Marine américaine ont été tués et plusieurs autres ont été blessés lors d'une explosion survenue vers 22h avant-hier pendant un exercice d'entraînement sur la base d'Hawthorne, dans l'ouest de l'état. Une enquête est en cours afin de déterminer les causes de l'accident, a précisé le porte-parole de la Marine, le capitaine Binford Strickland. Les blessés, dont on ignore le nombre exact, ont été hospitalisés. Les victimes font toutes partie de la 2e division de Marine.

Associated Press

NIGERIA

Au moins 45 morts dans un naufrage

Quarante-cinq personnes au moins sont mortes dans le naufrage d'un navire transportant 166 passagers au sud-est des côtes nigérianes, a-t-on appris mardi auprès des services de secours. Le navire traversait le golfe de Guinée en direction du Gabon quand il a chaviré à une quarantaine de milles de la côte. Pour le moment, seuls deux rescapés sont connus. Ils ont réussi à s'agripper à une bonbonne de gaz et ont été récupérés par des pêcheurs. Un médecin de l'hôpital de la ville côtière de Calabar a dit avoir reçu 45 cadavres de passagers noyés, mais aucun bilan officiel n'a été communiqué.

Reuters

GUATEMALA

Un ex-dictateur est jugé pour génocide dans son pays

Le procès pour génocide et crimes contre l'humanité de l'ancien dictateur Efrain Rios Montt s'est ouvert hier au Guatemala. C'est la première fois qu'un tribunal national juge un ancien dirigeant pour de tels chefs d'accusations.Au pouvoir en 1982 et 1983, l'ex-général est accusé d'être impliqué dans l'assassinat de plus de 1771 autochtones mayas des Ixils, dans le département de Quiché, épicentre de la guerre civile. La période pendant laquelle Rios Montt a été au pouvoir a été particulièrement sanglante, avec une stratégie militaire dite de la «terre brûlée» visant explicitement les populations indigènes.

Agence France-Presse

GRANDE-BRETAGNE

Une nouvelle réglementation des médias controversée

SOPHIE GILIG

De nombreux journaux britanniques ont exprimé mardi leurs inquiétudes face à l'accord de régulation de la presse conclu entre les trois principaux partis politiques de l'Angleterre. *«C'est un triste événement dans l'histoire de la liberté de la presse au Royaume-Uni»*, a dénoncé le quotidien britannique Times.

Plusieurs grands journaux nationaux ont souligné dans un communiqué commun les «éléments controversés» du projet. Ils regrettent notamment de ne pas avoir été consultés lors de la réunion qui rassemblait conservateurs, libéraux-démocrates et travaillistes sur le sujet.

«Après 318 années où journaux et magazines n'étaient pas sous influence» du pouvoir politique, *«le Rubicon a été franchi»* en matière de liberté de la presse, juge le Daily Telegraph dans un éditorial.

Le nouveau système de contrôle de la presse est une réponse au scandale des écoutes téléphoniques effectuées par le tabloïd News of the World, qui avait secoué le pays en 2011.

Il pourra imposer des *«amendes allant jusqu'à un million de livres»* (1, 86 millions de dollars canadiens) aux journaux et exiger des «excuses en bonne et due forme» aux victimes d'éventuelles dérives de la presse.

Le nouveau système est basé sur le volontariat, mais les journaux qui n'y adhéreraient pas risqueraient de payer d'importants dommages et intérêts en justice, en cas de poursuite. Une décision qui a vivement été critiquée par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

«Un organe de contrôle créé par un gouvernement, quel que soit son degré d'indépendance, pourrait constituer une menace pour la liberté des médias», a déploré la représentante pour la liberté de la presse à l'OSCE, Dunja Mijatovic.

«Le scandale des écoutes téléphoniques était un affaire criminelle et les personnes impliquées ont été poursuivies. Cela ne doit pas être une excuse pour s'immiscer dans le travail de l'ensemble de la presse écrite», a ajouté Mme Mijatovic.

avec RTL Info



ALEXANDRA PICHÉ L'ATELIER

Le nouveau système de contrôle de la presse est une réponse au scandale des écoutes téléphoniques effectuées par le tabloïd News of the World

ÉCONOMIE



REUTERS

La RBC prévoit que la croissance économique canadienne sera plus lente que prévue.

IMMOBILLIER

L'économie canadienne au ralenti selon la Banque royale

ANNABELLE BAILLARGEON

La demande croissante des États-Unis pour les matériaux de construction pourrait relancer l'économie québécoise, qui a connu un mauvais départ cette année et qui tire toujours de l'arrière, selon un rapport émis hier par la banqueRBC.

«Dans l'ensemble, la situation devrait désormais s'améliorer, mais le rythme ne sera pas aussi rapide que nous l'avions initialement prévu en 2013», admet l'économiste principal de la recherche, Robert Hogue. Les perspectives sont plus favorables au Québec, sans toutefois comprendre des changements majeurs.

L'analyse de la RBC ne surprend pas le professeur au Département de finance, assurance et immobilier de la Faculté des sciences de l'administration de l'université Laval, Philippe Bélanger. Même s'il considère que le rapport n'annonce rien d'extraordinaire, il reste qu'une question peu abordée en général est soulevée : l'évolution des mises en chantier au Québecchute de 14,4% en 2013.

Le spécialiste associe la décélération du secteur immobilier aux limitations à l'accès aux premiers crédits imposées par le gouvernement fédéral en juin dernier. Bien que les premiers acheteurs représentent de 12 à 14% du marché, l'impact de ces contraintes s'étend plus largement. *«Comme la capacité d'emprunt est diminuée, la pression des prix est à la baisse»*, observe-t-il. Les revendeurs doivent alors assumer un profit plus modeste. Plusieurs décident donc de repousser le moment de la vente.

En compensation à ce recul, la RBC espère que l'essor du secteur d'exploitation des matériaux de construction comme le bois puisse soutenir l'économie, une hypothèse qui n'est pas partagée par M. Bélanger.*« Croire que l'exportation du bois pourrait compenser à la chute du marché immobilier est une vision très optimiste des choses»*, lance-t-il. L'économiste rappelle que le Québec a exporté beaucoup de bois au début des années 2000 aux États-Unis. Des pressions locales américaines avaient mis fin à ce marché.

«Il ne faut pas oublier la tradition protectionniste américaine. Ces barrières vont-elles resurgir ? C'est à déterminer», s'inquiète le professeur. Il reconnaît tout de même que le Québec tient un marché à un prix compétitif, mais se questionne quant à la durabilité de cette compétitivité. Chose certaine, il doute que cette option puisse compenser pour une baisse locale de 14,4%.

Pour relancer les finances, Philippe Bélanger opte plutôt pour une stratégie d'investissement. *«L'économie est assez solide au Canada. Pourtant, on subit une économie internationale»*, soutient l'expert. Les dernières années, le Canada a basé sa croissance sur l'emprunt pour ainsi favoriser la consommation.

L'analyste croit donc que la solution pour renouer avec la croissance économique se trouve dans l'investissement. Cette tactique a été prouvée selon lui avec les barrages hydroelectriques il y a plusieurs années. *«Pour changer la situation, il va falloir se prendre en main rapidement, sans quoi le pays risque de frapper le même mur que la Grèce»*, avertit M. Bélanger.

L'Atelier

Une année record pour la Banque Laurentienne

SIMON DANSEREAU

La Banque Laurentienne a annoncé un résultat net de 140,5 millions $ pour l'exercice financier 2012, à l'occasion de l'assemblée annuelle des actionnaires tenu mardi à Montréal. Il s'agit d'une hausse de 14% des profits par rapport à l'année précédente. Il s'agit d'une sixième année record consécutive pour la banque québécoise.

Le président et chef à la direction de la Banque Laurentienne, Réjean Robitaille s'est dit satisfait des résultats financiers de l'institution. *«Nos bases sont excellentes et nous déployons une stratégie claire, très ciblée et qui a fait ses preuves. Nous sommes donc très bien outillés pour poursuivre notre croissance*, souligne-t-il. *Quand on regarde le chemin que la banque a parcouru au cours des dernières années, il y a un grand sentiment de fierté au niveau des employés de la Banque et de ma part également»*. Il espère que la Banque puisse continuer son expansion pancanadienne, mais n'entrevoit pas d'établir des activités aux Etats-Unis.

Selon lui, la Banque est capable de faire mieux pour les années à venir et il garde le cap vers une 7e année record pour 2013 au niveau des bénéfices. *«Nous avons des objectifs plus agressifs en terme de rentabilité pour 2013, une croissance des revenus de plus de 5%»*, a-t-il précisé. Il justifie cette nécessité d'une meilleure rentabilité dû à un environnement économique «challengeant» où prévalent l'incertitude économique et la régulation bancaire accrue partout dans le monde.

Pour l'exercice financier 2013, la Banque Laurentienne vise l'atteinte d'un rendement des capitaux ajusté de 10,5% à 12,5% et un résultat net ajusté de 145 à 165 millions $. L'institution espère aussi atteindre un ratio d'efficacité ajusté de l'ordre de 72,5% à 69,5%.

Pour le premier trimestre 2013, la Banque a annoncé le 6 mars dernier un résultat net de 34,1 millions $. Pour l'année à venir, M. Robitaille n'a pas d'inquiétudes, mais plutôt des points de vigilance à garder, notamment au plan de l'endettement des ménages et de l'entrée de revenus pour le gouvernement, car, dit-il, *«bien que l'économie canadienne va assez bien, on voit un certain ralentissement de la situation économique canadienne, au Québec également»*. Il ne s'attend pas à des surprises quant au budget fédéral qui sera déposé cette semaine mais il insiste sur la vigilance à avoir pour la santé de *l'économie. «Est-ce que l'économie canadienne va continuer de maintenir la route ? Déjà que nos prévisions pour 2013 sont légèrement en baisse par rapport à 2012 autant pour le Canada que pour le Québec,* a-t-il mentionné en point de presse à l'issue de l'assemblée des actionnaires. *Il faut maintenant suivre l'évolution mondiale de la situation, incluant ce qui se passe en Europe.»*

L'assemblée des actionnaires de mardi était la dernière présidée par Denis Desautels à titre de président du conseil d'administration de la Banque. Après onze ans sur le conseil et dix à titre de président, M. Desautels tire sa révérence avec la satisfaction du devoir accompli. *«Je suis fier des progrès accomplis par la Banque pendant les années où j'ai eu le privilège de servir à titre de président du Conseil d'administration,* a déclaré M. Desautels. *Je suis persuadé que, grâce à sa solide équipe de direction et à son conseil d'administration très compétent, la Banque saura poursuivre sa croissance dans les années à venir.»* Isabelle Courville, avocate et ingénieure de formation, lui succédera comme Présidente du Conseil, sur lequel elle siège depuis 2007. Auparavant, elle a entre autres occupé la présidence d'Hydro-Québec Distribution et d'Hydro-Québec TransÉnergie.

L'Atelier

EMPLOI

Trucs et astuces pour travailleurs autonomes

MAME DIARRA SENGHOR

Les travailleurs autonomes ont une nouvelle référence pour les aider à mieux vivre leur situation professionnelle.

Martine Letarte et Judith Lussier viennent de lancer *«Le petit manuel du travailleur autonome»*, un livre qui aborde tous les aspects de la vie des travailleurs sans patron. Les auteures savent de quoi elles parlent; elles sont toutes deux pigistes, et l'idée du livre est née pendant un de leurs rendez-vous. *«On s'est rencontrées pour échanger nos trucs et astuces et on s'est dit que ces trucs pourraient servir à un grand nombre»*, explique Judith Lussier.

Selon elle, beaucoup d'idées préconçues viennent avec l'image que l'on se fait de ce type de travailleurs. Le guide tente de déconstruire ces idées et de donner une représentation véridique de ce mode de vie. Grand nombre de ces travailleurs autonomes étaient des travailleurs *«normaux» qui ont choisi de changer de statut pour plus de liberté,* souligne la jeune auteure. *Ça me donne plus de plaisir, je peux mettre mes propres objectifs et me donner les orientations que je veux»*, ajoute Judith Lussier.

Outre la liberté qu'offre ce mode de vie, le statut de travailleur autonome vient avec son lot de points négatifs. En premier, il y a les difficultés financières. Les travailleurs autonomes ne sont jamais assurés d'un revenu fixe. *«La solution qu'on donne dans le livre, c'est de créer un compte d'urgence pour être sûr de toujours avoir des fonds disponibles»*, explique Judith Lussier.

Le manuel offre une série de solutions similaires pour tous ces désavantages. Par exemple, les frontières entre vie privée et vie professionnelle sont souvent fines. Judith Lussier conseille donc *«de créer une pièce dédiée au travail dans son logement ou encore de ne pas travailler les fins de semaine»*.

Au Québec, on compte plus de 546 000 travailleurs autonomes.

L'Atelier

Bixi ajoute des rayons à sa roue

CHARLES BOUTAUD

Le réseau de bicyclettes libre-service dépensera 2,4 millions de dollars pour ajouter 50 nouvelles stations à travers la ville.

Malgré la neige qui tombe, la Ville de Montréal, comme la plupart de ses citoyens, pense déjà à l'été. Le maire de Montréal, Michael Applebaum, a annoncé hier l'expansion de son réseau de bicyclettes Bixi, alors que les Montréalais s'apprêtent à utiliser les fameuses bicyclettes grises pour un cinquième été consécutif.

La Ville prévoit que l'investissement de 2,4 millions contribue à augmenter les revenus du réseau de 272 000 $ par année. Réal Ménard, le responsable des transports au comité exécutif de la Ville de Montréal estime que ce nouveau financement devrait permettre au BIXI de *«devenir auto-suffisant financièrement, voire légèrement profitable»*.

Concrètement, cela signifie l'ajout de 50 stations et de 1750 points d'ancrage. Ces nouvelles stations devraient notamment permettre de mieux desservir les arrondissements en périphérie du centre-ville, tel que Rosemont, Villeray, Hochelaga-Maisonneuve, Verdun ou encore Ahuntsic. Bixi évalue que cet agrandissement devrait attirer 3200 nouveaux membres.

L'annonce faite par la Ville de Montréal en a laissé plusieurs septiques, hier, sur les réseaux sociaux. Plusieurs citoyens se questionnaient sur la pertinence d'augmenter le nombre de stations sans hausser le nombre de bicyclettes disponibles. Toutefois, pour le professeur en urbanisme et spécialiste de planification des transports à l'UQAM, Ugo Lachapelle, cette décision est «toute logique».

«Je suppose que l'on veut ainsi assurer plus de places libres dans les postes d'ancrage», dit M. Lachapelle. Il explique qu'un plus grand nombre de stations et de postes d'ancrage devrait permettre de diminuer les débalancements du réseau, comme lorsque *«tout le monde converge vers le show d'Arcade Fire au Quartier des spectacles»*.

Pour Ugo Lachapelle, cette décision peut également être financièrement payante. Il explique que *«ce développement devrait aussi permettre de diminuer ce qui coûte le plus cher dans l'entretien du réseau, soit le déplacement de BIXI par camion»* vers d'autres stations et d'autres postes d'ancrage lorsque ceux du centre-ville sont tous occupés.

L'Atelier



REUTERS

Bixi recevra 2.4millions$ de la Ville de Montréal.

SPORTS

SABRES 3, CANADIEN 2 (P)

La remontée gâchée en prolongation

Une punition de P.K. Subban en sur-temps permet aux Sabres de gagner

JULIEN LAMOUREUX

Steve Ott a marqué son deuxième but du match avec 3:44 à faire à la période de prolongation, offrant aux Sabres de Buffalo une 11e victoire et gâchant une remontée tardive du Canadien. L'attaquant de Buffalo, qui avait ouvert la marque au premier vingt, a profité d'une pénalité douteuse au défenseur P.K. Subban pour clore le débat.

Avec moins de quatre minutes à jouer en troisième période, Colby Armstrong a inscrit son deuxième but en deux matchs grâce à une passe brillante de la recrue Alex Galchenyuk. Seul devant le gardien des Sabres, Armstrong a marqué grâce à une belle feinte. Ce but égalisateur a permis aux Canadiens d'obtenir un point grâce à une troisième période étincelante.

Le match n'avait pas commencé ainsi. La première période a offert aux spectateurs du jeu désorganisé et peu intense de la part des deux formations. Les Sabres ont toutefois été les plus opportunistes, marquant deux fois sur dix lancers. Le trio de Brendan Gallagher, Max Pacioretty et David Desharnais était sur la patinoire pour les deux filets de Buffalo.

Steve Ott a profité des largesses du Tricolore en zone défensive pour inscrire le premier filet d'un tir de loin qui a échappé à Carey Price. Une dizaine de minutes plus tard, c'est la circulation créée par Thomas Vanek et Tyler Ennis qui a permis au tir de la ligne bleue de Tyler Myers de se frayer un chemin derrière le gardien de Montréal.

Le Tricolore a attendu au troisième engagement pour commencer à jouer comme son rang au classement le suggère. Le trio Gallagher-Desharnais-Pacioretty s'est repris pour son début de match en dents de scie. Ces trois joueurs ont été les plus intenses, embouteillant les Sabres à plusieurs reprises dans le fond de leur territoire. C'est justement sur un jeu du genre que ce trio a inscrit le premier but de l'équipe. Pacioretty a complété un jeu orchestré par Gallagher alors que Myers était épuisé pour remettre son équipe dans le match.

La deuxième période ne présenta pas beaucoup de moments forts. Montréal a dominé 11-2 dans la colonne des lancers mais n'a pas été capable d'inscrire de but. Jonas Enroth a fait les arrêts clés, mais c'est surtout l'équipe montréalaise qui a tué ses chances dans l'œuf, manquant la cible la cible plus souvent qu'autrement.

Même deux avantages numériques successifs en début de période n'ont pas permis à Montréal de revenir dans le match. Enroth n'a eu qu'à faire deux arrêts, et comme c'est arrivé si souvent depuis le début de la saison, P.K. Subban a vu son lancer frappé être bloqué ou rater le filet à plusieurs reprises.

Marcus Foligno s'est battu contre Alexei Emelin en fin de période dans un court combat qui ne restera pas dans les annales mais qui fut tout de même le moment le plus intense du deuxième vingt. Emelin n'était pas dans le coup et Foligno l'a facilement renversé après quelques secondes.

Les Canadiens prennent maintenant le chemin de Long Island pour y affronter les Islanders de New York jeudi. Ces derniers ont perdu 5-3 aux mains des Sénateurs d'Ottawa hier soir et ont compilé un dossier de 5-3-2 à ses 10 derniers matchs.

L'Atelier



RICHARD WOLOWICZ GETTY IMAGES

Les Canadiens ont trébuché dans un match qu'ils devaient gagner.

BASKETBALL UNIVERSITAIRE

Qui succèdera à Kentucky?

Début du March Madness demain

JULIEN LAMOUREUX

Les entraîneurs Mark Few (Gonzaga), Bill Self (Kansas), Tom Crean (Indiana) et Rick Pitino (Louisville) ont tous espoir de voir leur équipe respective atteindre la ronde du «Final Four» au March Madness, qui s'amorce demain à travers les États-Unis. Toutefois, le passé a démontré que la tâche n'est jamais facile pour les équipes favorites au tournoi annuel de basketball de la NCAA.

Les Cardinals de Louisville arrivent gonflés à bloc au prestigieux tournoi, ayant fait un bond de dix positions au classement national dans les quatre dernières semaines. En finale du tournoi de la division Big East, ils n'ont fait qu'une bouchée de Syracuse au Madison Square Garden de New York, confirmant leur retour en force après une séquence de trois défaites au mois de janvier.

La région Midwest comprend aussi les Blue Devils de Duke mais surtout les Spartans de Michigan State qui, selon les experts, sont les plus dangereux compétiteurs des Cardinals pour atteindre le Final Four. La formation du nord des États-Unis, qui compte entre autres sur l'attaquant de puissance Adreian Payne pour les mener à la victoire, voudra certainement venger son élimination aux mains de ces mêmes Cardinals il y a un an.

Dans la division Ouest, deux équipes ressortent du lot : les favoris, les Bulldogs de Gonzaga, et l'équipe #2, les Buckeyes d'Ohio State. Ces derniers sont l'une des formations les plus dominantes des dernières années. Ils ont atteint la ronde des 16 en 2010 et en 2011 ainsi que le Final Four l'année dernière. De leur côté, les Bulldogs sont à la recherche d'un premier titre de la NCAA. La surprise pourrait toutefois venir des Lobos du Nouveau-Mexique, champions de la conférence Mountain West, qui affrontera Harvard au premier tour.

Si les Hoosiers de l'Indiana sont un choix logique pour triompher dans la zone Est, le choix de la formation qui prévaudra dans la division Sud est plus ambigu. Bien qu'ils aient survolé le tournoi du Big 12 sans difficulté majeure, entre autres grâce au brio de Jeff Withey et du possible futur premier choix au repêchage de la NBA Ben McLemore, les Jayhawks du Kansas affronteront des adversaires féroces. Notons d'abord les Gators de la Floride, qui ont gagné le March Madness en 2006 et en 2007, mais aussi les Hoyas de Georgetown, issus de la puissante division Big East.

Des 32 équipes séparées en ces quatre zones, seules deux formations prévaudront et auront la chance de s'exécuter en finale, le 8 avril, au Georgia Dome d'Atlanta. D'ici là, les rebondissements ne se compteront pas sur les doigts de la main.

L'Atelier

SOCCER

Owen: La retraite pour une légende anglaise

JEAN-FRANÇOIS TÉOTONIO

Le légendaire joueur de soccer britannique, Michael Owen, prendra sa retraite à la fin de la saison de la Premier League. L'actuel attaquant de Stoke City, âgé de 33 ans, conclura donc sa carrière avec 40 buts en 89 sélections nationales, ce qui le place au quatrième rang des buteurs de l'Angleterre, derrière Bobby Charlton, Gary Lineker et Jimmy Greaves.

«C'est avec une fierté immense que j'annonce ma décision de prendre ma retraite du soccer professionnel, a-t-il annoncé sur son site personnel. *Je sens qu'il s'agit du bon moment pour fermer les rideaux sur ma carrière.»*

Michael Owen a commencé sa carrière avec Liverpool à l'âge de 17 ans, en 1997. Produit du club d'Anfield, il impressionnait déjà avec l'équipe de jeunes et l'équipe réserve, marquant 31 buts en 26 matchs avant d'être rappelé par le grand club. Il évoluait en parallèle au sein de l'équipe U-18 d'Angleterre, où il avait retenu également l'attention avec une performance de quatre buts contre l'Irlande du Nord.

Dans un article publié le 14 janvier 1997, on annonçait la venue prochaine du «prodige d'Anfield». Il fera finalement ses débuts avec Liverpool en mai 1997, marquant le seul but de son équipe dans une défaite de 2-1 contre Wimbledon. Il finira par envoyer le ballon dans le but 118 fois avec le club qui l'a formé.

Owen est reconnu pour être un attaquant possédant une vitesse incroyable et une qualité de finition hors pair, son principal talent consistant donc à faire vibrer les filets adverses. Il est rapidement devenu l'un des attaquants les plus redoutés de la Premier League.

En plus de Liverpool, il passera par le Real Madrid en 2004-2005, où il réussira à s'illustrer malgré son statut de réserviste, remplaçant plus souvent qu'autrement le Brésilien Ronaldo. Il retournera en Angleterre en août 2005 pour rejoindre Newcastle United, mais sa saison sera écourtée par une blessure au pied droit. Il ne sera rétabli que pour la Coupe du Monde quelques mois plus tard, où il se blessera une fois de plus dès la première minute du match contre la Suède, sans contact avec aucun joueur. Cette rupture des ligaments du genou sera beaucoup plus grave que la première, l'obligeant à récupérer jusqu'en 2007. En qualifications pour l'Euro 2008, le sélectionneur Steve McClaren lui fait confiance en le titularisant. Il se blessera cependant une fois de plus lors d'un match contre l'Autriche.

Il revient au jeu en 2009 sous les couleurs de Manchester United. Il se blessera à nouveau, l'empêchant de conclure la saison 2009-2010 en Premier League, en plus de manquer la Coupe du Monde 2010. Le même scénario se produit lors de la saison 2011-2012. Il signera dans l'entre-saison un contrat d'un an avec Stoke City, pour lequel il ne marquera qu'un seul but cette année-là.

Malgré les nombreuses blessures qui ont mis un frein à la carrière d'un joueur en pleine ascension, Michael Owen laisse de bons souvenirs aux partisans de la sélection de l'Angleterre et des clubs avec lesquels il a joué. Son but le plus mémorable est survenu lors d'un match contre l'Argentine, en huitièmes de finales de la Coupe du monde de 1998. Une spectaculaire frappe de la ligne médiane l'avait alors propulsé sur la scène internationale. Son tour du chapeau contre l'Allemagne dans un match de qualifications pour la Coupe du Monde en 2001 est un autre des grands faits saillants de sa carrière.

Mais les partisans de Liverpool se souviendront particulièrement de ce doublé contre Arsenal en finale de la Coupe d'Angleterre en 2001, celui-ci ayant permis au club d'Anfield de revenir de l'arrière et de l'emporter 2-1. Cette même année, il aidera Liverpool à remporter la Coupe UEFA, la Supercoupe de l'UEFA, la League Cup et le Community Shield. Ces cinq titres lui vaudront le Ballon d'Or de l'année 2001, une récompense allant au meilleur joueur de la saison.

L'Atelier



LUIS GENE AGENCE FRANCE-PRESSE

Michael Owen a défendu les couleurs de l'Angleterre lors des coupes du monde de 1998,2002 et 2006.

FOOTBALL

Hasselbeck pour supporter Luck

Indianapolis — Les Colts d'Indianapolis n'ont pas raté l'occasion d'embaucher un vétéran pour seconder leur jeune quart-arrière Andrew Luck. Mardi, l'équipe la plus active sur le marché des joueurs autonomes cette année a fait signer un contrat à l'ex-quart des Titans du Tennessee Matt Hasselbeck. Les termes de l'entente n'ont pas été divulgués. Les Colts avaient besoin d'un substitut d'expérience après que Drew Stanton ait quitté l'équipe pour les Cardinals de l'Arizona.Hasselbeck a participé à trois matchs du Pro Bowl et a mené les Seahawks de Seattle au Super Bowl en 2005. Il a été libéré par les Titans, lundi.

Associated Press

CURLING

Journée en dents de scies pour Homan

Riga — L'Ontarienne Rachel Homan a terminé sa journée de mardi avec une fiche d'une victoire et une défaite au championnat mondial féminin de curling à Riga. La skip a d'abord battu l'Italie 7-6 avant de perdre contre la Suède 8-4. *«C'est très frustrant de perdre celle-là parce que nous avons définitivement mieux joué qu'elles»*, a déclaré Homan après le match. *«Nous devons nous concentrer sur ce que nous avons fait de bien et continuer à le faire dans nos prochains matchs.»*Homan a maintenant un dossier de 4-3 dans la ronde de qualifications, ce qui vaut au Canada le 4e rang. La Suède et l'Écosse partagent la tête avec une fiche de 6-1.

La Presse canadienne



PHOTO ANDREW VAUGHAN PRESSE CANADIENNE

La skip canadienne, Rachel Homan.

CULTURE

PSY ÉVITE LES REPRÉSAILLES



PARISMATCH.COM

Le chanteur coréen PSY fait encore parler de lui. Alors qu'il a connu un succès retentissant en 2012 avec sa populaire chanson *Gangnam Style*, PSY modifiera le titre de son prochain single *Assarabia*, signifiant « l'excitation » en langage populaire coréen, par crainte des mauvaises interprétations que les Arabes pourraient en faire.

Une statue de Hitler à Varsovie

Installée dans l'ancien ghetto de la capitale polonaise, l'œuvre de Maurizio Cattelan, qui représente le dictateur priant à genoux, choque les organisations juives.

La polémique refait surface. Installer une statue représentant Hitler à genoux en train de prier, dans un corps d'enfant, dans l'ancien ghetto juif de Varsovie, c'était oser. Le facétieux Maurizio Cattelan, né en 1960 à Padoue, l'a fait. Mais son initiative n'est pas du goût de tous.

En premier lieu, le grand rabbin de Pologne Michael Schudrich s'en est indigné vendredi. «Quand il s'agit de montrer le personnage d'Hitler, nous avons la responsabilité extraordinaire d'être sensibles à ceux qui ont souffert, à cause de ce que Hitler a provoqué, aux survivants de l'Holocauste et aux survivants non juifs», a-t-il déclaré.

Cette œuvre fait partie d'une rétrospective consacrée à Cattelan baptisée «Amen», qui vise à explorer les thèmes de la vie, de la mort, du bien et du mal au Centre d'art contemporain de Varsovie. Exposée depuis le 16 novembre, la statue, intitulée Him (Lui), a été créée par l'artiste en 2001, et elle a déjà suscité la polémique.

L'installation du dictateur nazi est uniquement visible de dos, et seules les personnes avisées peuvent la découvrir, car elle passe inaperçue pour la plupart des passants. On ne peut l'observer qu'à travers un trou dans la porte d'entrée d'un immeuble d'habitation désaffecté.

Un emplacement qui ne peut laisser indifférent au regard des milliers de Juifs qui y furent cantonnés. «Le placer précisément ici, dans la rue Prozna, qui faisait partie de l'ancien ghetto, témoigne d'un manque de sensibilité, et c'est pourquoi cela me pose un problème», a affirmé le grand rabbin.

Selon lui, avant le début de l'exposition, les responsables du musée l'avaient rassuré sur le fait que cette œuvre ne constituait pas une réhabilitation d'Hitler, mais montrait que le mal pouvait exister en le représentant sous les traits d'un enfant à l'air naïf et innocent. «J'avais cru comprendre que [l'œuvre] serait dans le musée, mais peut-être que cela n'a pas été dit. Il est en tout cas certain qu'ils n'ont pas dit qu'ils le mettraient dans l'ancien ghetto», a ajouté Schudrich.

Libération



LIBÉRATION

À Varsovie, Pologne, une statue du Fürher suscite la polémique

Goodbye présenté à l'Usine C

L'Usine C présente ce soir, à 20h le nouveau spectacle de Mélanie Demers, *Goodbye*. Après le succès Junkyard/Paradis, la chorégraphe poursuit son questionnement sur l'état du monde et les responsabilités individuelles. Depuis la fondation de sa compagnie Mayday en 2007, les spectacles de Mélanie Demers connaissent un rayonnement international avec des présentations dans une trentaine de villes en Europe, en Amérique, en Afrique et en Asie. Pour les trois prochaines saisons, on pourra voir les œuvres de Mélanie Demers, qui est présentement une des artistes en résidence de l'Usine C.

L'Atelier

Le FTA récompensé

Le festival TransAmériques (FTA) a remporté le Grand Prix du Conseil des arts de Montréal (CAM) lors du déjeuner annuel du Conseil des arts de Montréal. Devançant huit autres organismes, le Festival TransAmériques a mis la main sur une bourse de 25 000$, en plus d'une œuvre d'art d'un artiste montréalais. Le concours souligne l'excellence d'un regroupement artistique montréalais. Le FTA annoncera d'ailleurs aujourd'hui à 17h la programmation de sa septième édition. Les organisateurs ont déjà révélé que Louise Lecavalier (danse) et Christian Lapointe (théâtre), entre autres, y présenteront leurs œuvres.

L'Atelier

Nouveau logo pour la francophonie

À la veille de la Journée internationale de la Francophonie, le Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ) a présenté un nouveau logo, hier, pour représenter l'événement.

Le président du MNQ, Gilles Laporte, s'est dit fier de ce nouveau symbole qui est, selon lui, *«une manière concrète et toute québécoise de rappeler notre lien d'appartenance à la communauté francophone de la planète»*.

Le logo est non sans rappeler le célèbre fleurdelisé, qui a fêté ses 65 ans en février. Il comporte quatre fleurs de lys séparées par un «f» stylisé, symbole de la francophonie internationale et de la langue française. La couleur bleue habituelle du drapeau a été troquée par les quatre couleurs officielles de cette journée, à savoir le jaune, le vert, le bleu et le rouge.

L'Atelier

Prix littéraire France-Québec 2013

Trois plumes féminines sont finalistes

Trois femmes sont dans la dernière ligne droite pour le Prix littéraire France-Québec 2013.

Marie Hélène Poitras, également journaliste culturel, avait remporté le prix Anne-Hébert pour son premier roman, *«Soudain le Minotaure»*, en 2002.

Son plus récent roman, *«Griffintown»* se veut un *«western spaghetti sauce urbaine»* se déroulant dans ce secteur du Vieux-Montréal.

Également journaliste, Marie-Paule Villeneuve se trouve finaliste avec son plus récent roman, *«Salut mon oncle!»*

Ses ouvrages lui ont valu plusieurs prix, notamment *«Derniers quarts de travail»* en 2004 et *«Le Tiers-Monde au fond de nos bois»* en 2009.

Hélène Lépine, avec sa quatrième publication, *«Un léger désir de rouge»* est la troisième finaliste.

L'objectif du Prix littéraire France-Québec est de contribuer à la promotion en France des récits de fiction publiés au Québec et de favoriser la rencontre et les échanges entre les auteurs québécois et les lecteurs français.

Les lecteurs français voteront pour la grande lauréate au mois d'octobre 2013.

La Presse canadienne

TÉLÉTOON

La percée des vieux bonhommes

Télétoon Rétro a déclaré hier dans un communiqué détenir le taux de pénétration le plus élevé parmi les chaînes spécialisées numériques canadiennes.

La chaîne de dessins animés classiques continue de battre des records d'abonnements : elle rejoint plus de 9 millions d'abonnés avec ses services de langue anglaise et française, et elle conserve la première position au niveau des abonnements parmi les chaînes spécialisées numériques au Canada.

La chaîne, qui a renouvelé son image de marque, veut cibler davantage un auditoire composé de parents et d'enfants. Télétoon Rétro affirme concentrer sa programmation sur des comédies intemporelles, des émissions de superhéros classiques et des longs-métrages d'animations populaires afin de plaire à toute la famille.

Télétoon Canada est une copropriété d'Astral (50 %) et de Corus Entertainment (50 %).

L'Atelier



CINÉMA

Le film sur la vie de Geneviève Jeanson sera tourné dès avril

Le tournage du long métrage de Alexis Durand-Brault inspiré librement de la vie de la cycliste Geneviève Jeanson s'amorcera à la mi-avril.

L'entreprise de production Forum Films a annoncé mardi que la réalisation du film «Le temps des roses» se déroulera du 15 avril au 20 juin, en Belgique, en Arizona et à Montréal.

Le film mettra en vedette Laurence Leboeuf dans le rôle principal, Patrice Robitaille, Denis Bouchard et Josée Deschênes.

Scénarisé par Sophie Lorain et Catherine Léger, le récit montre la cycliste prise dans un engrenage, alors que son médecin révèle son usage de drogues et qu'elle parvient à étouffer l'affaire.

La sortie du film est prévue au Québec pour 2014.

La Presse canadienne



Laurence Leboeuf incarnera la célèbre cycliste.

MUSIQUE

Nouveau décollage pour Ludo Pin

L'auteur-compositeur-interprète français lance *Paris-Montréal*

OLIVIER LEFEBVRE

La petite salle rectangulaire en forme de conteneur de l'espace de création O Patro Vys, de l'avenue du Mont-Royal, était à demie-pleine pour le lancement de l'album «Paris-Montréal» du Québécois d'adoption Ludo Pin. «Rapprochez-vous, c'est un album de rencontres!», a lancé l'artiste français à l'assistance avant d'entamer la soirée avec le morceau Que veux-tu.

Les plus populaires Sans ça et Si j'en abuse jouées sur les radios alternatives ont dégourdi le public. Au milieu du spectacle, Ludo Pin a repris la populaire Victime de la mode du Sénégalais MC Solaar que le public a repris en choeur. Le musicien en a profité pour annoncer la parution prochaine d'un album de reprises rap acoustique. En rappel, il a joué Le temps nous dira tiré de l'album du même nom paru en 2010. Le morceau a été remixé par Navet Confit et s'est glissé une place sur les radios allemandes.



ALEXANDRA PICHÉ L'ATELIER

Le lancement de Ludo Pin a eu lieu O Patro Vys

Ficelé depuis plusieurs mois, ce deuxième album fait gage d'un son électronique travaillé à la seconde près. Le mixeur et réalisateur montréalais Navet Confit a coréalisé l'album avec le Français originaire de Sarcelles. Ariane Moffatt y a aussi apporté sa touche avec son expertise de pianiste.

L'auteur-compositeur-interprète pose un regard perplexe sur sa propre génération. Il a complété des études en ethnologie alors qu'il était en France Le musicien se concentre beaucoup sur le thème des relations amoureuses et ses maladresses.

Bien qu'il ne s'agisse que de son deuxième album, Ludo Pin traîne un bagage important. Il a notamment travaillé avec Gaëtan Roussel, chanteur du groupe populaire Louise Attaque connu pour sa pièce J't'emmène au vent. L'influence de l'artiste français est d'ailleurs perceptible sur «Paris-Montréal».

Ludo Pin fera une performance aux Francouvertes le 25 mars prochain, un concours de musique francophone qui a lieu présentement au Lion d'Or.

Son premier album a été signé par Audiogram qui avait ouvert une filiale en France. Alors qu'il était de passage aux Francofolies de Montréal, Ludo Pin a rencontré le producteur Navet Confit. Un peu après, il fait connaisance de sa copine qui lui fait poser ses bagages pour de bon.

L'Atelier

ROCKFEST AMNESIA 2013

Montebello voit encore plus grand

Une programmation solide

FRANÇOIS MASSICOTTE

L'édition 2013 du Rockfest Amnesia aura comme têtes d'affiche les groupes américains Rise Against et The Offspring, en plus des chanteurs provocateurs Alice Cooper et Marilyn Manson

Les organisateurs de l'événement ont convié les médias à une conférence de presse, hier matin, au bar Les Foufounes électriques, rue Sainte-Catherine à Montréal. Ils y ont dévoilé l'affiche de l'événement, qui réunira 150 groupes des scènes rock, punk et métal provenant d'un peu partout sur la planète. Ils ont par le fait même annoncé que deux scènes seront ajoutées au site et qu'une expansion des zones de camping sera nécessaire.

Alex Martel, l'organisateur de l'événement, se dit très satisfait du contenu de l'édition du festival qu'il met sur pied depuis 2005. «J'avais 17 ans à l'époque, on avait réussi à rassembler au maximum 200 personnes. De voir mes efforts investis dans ce projet fleurir de la sorte aujourd'hui me rend incroyablement heureux», a-t-il déclaré.

Au fil des ans, le Rockfest a accueilli plusieurs groupes à succès international provenant des genres rock, punk et métal, notamment Korn et Bad Religion (2012), NOFX (2011) et Alexisonfire (2010). L'événement s'impose maintenant comme le plus important festival rock au Québec.

En 2012, le Rockfest a accueilli plus de 75 000 amateurs de musique rock sur son site. Les retombées économiques ont été de plus de 4 millions de dollars. Cette année, Mathieu Marcotte, le porte-parole de l'événement, se dit très confiant de présenter à guichet fermé. «On passe à un autre niveau. La solidité de la programmation et le succès de l'an dernier devraient aider à rassembler encore plus de gens», a-t-il confié, visiblement excité.

La mise en vente officielle des billets commencera ce samedi à midi. Les plus impatients pourront se procurer leur laisser-passer en prévente. Le passeport pour la fin de semaine sera de 79$, «l'équivalent de 53 cennes par groupe», a blagué Alex Martel pendant la conférence de presse.



FRANÇOIS MASSICOTTE L'ATELIER

Alex Martel, organisateur du Rockfest, portant fièrement son chandail de The Offspring, a annoncé aux médias la programmation de son festival.

L'Atelier

Le Québec n'est pas en reste au Rockfest

Les groupes québécois ont toujours occupé une place importante dans l'organisation du Rockfest et la tradition se poursuit cette année.
Une scène toute québécoise sera mise sur pied lors du week-end des 14 et 15 juin, mettant en vedette plusieurs groupes défunts qui se réuniront le temps d'un spectacle.
Parmi ceux-ci se trouvent Groovy Aardvark, Men O Steel, Cryptopsy et Capitaine Révolte.
Des habitués du festival comme Grimskunk, Mononc' Serge et Matt Smashers (du groupe Planet Smashers) seront aussi du rendez-vous et promettent de jouer leurs plus grands succès.

L'Atelier

Ponctuation sort son premier long-jeu

Inspiré par les groupes pop-rock des années 1960, le duo de garage-rock Ponctuation lançait mardi en magasin son premier album intitulé *27 Club*.
Guillaume (guitare) et Maxime Chiasson (batterie), deux frères originaires de Québec, ont concocté dans cet opus des mélodies simples, énergiques, au son poussiéreux, rappelant parfois la vitalité des groupes québécois du temps des Beatles.
Enregistré sur bande magnétique au son analogique, l'album a été enregistré en collaboration avec Howard Bilerman (ancien membre d'Arcade Fire devenu producteur d'albums).
Un spectacle-lancement aura lieu mercredi soir au bar Au Divan Orange.

L'Atelier

Francis Mineau passe de Malajube à Oothèque

Le batteur de Malajube, Francis Mineau, sous le nom d'Oothèque, lancera le 14 mai son premier album solo éponyme. Le disque réalisé par le musicien prend une tournure plus pop avec sa chanson FM révélée hier. Selon l'annonce, Oothèque se veut «la rencontre possible entre The Riverdales et Alain Souchon». L'album, sur lequel Francis Mineau joue de tous les instruments, sera lancé le 16 mai à l'espace culturel O Patro Vys. Mineau n'est pas le seul du clan Malajube à se lancer dans l'aventure solo.

Le claviériste du groupe, Thomas Augustin, avait annoncé à la fin février que les membres du quatuor, comme Julien Mineau et lui-même, profitaient de la pause pour développer chacun de leur côté des projets personnels.



VOIR.CA

Francis Mineau

L'Atelier

CHRONIQUE

Inceste musical



JEAN-FRANÇOIS TÉOTONIO

Il y a Karkwa, fameux quintette rock québécois.

Il y a son chanteur, Louis-Jean Cormier. Il a réalisé les deux albums des *Douze Hommes Rapaillés*, ainsi que le premier album de Lisa Leblanc. Il est guitariste à temps partiel chez Vincent Vallières, en plus d'être auteur-compositeur-interprète tentant l'aventure solo.

Puis, il y a François Lafontaine, claviériste de Karkwa au repos, copain et réalisateur des deux albums de Marie-Pierre Arthur, collaborateur de Galaxie et de Gros Mené, et, plus récemment, réalisateur du nouveau groupe indie-pop-rock québécois, FORÊT.

Ça en dit long sur l'univers musical autour duquel gravitent les mélomanes québécois depuis quelques années. Ce même noyau «karkwaesque» se retrouve dans à peu près toutes les productions musicales alternatives depuis au moins cinq ans, moment de l'éclosion de Karkwa sur la grande scène musicale québécoise.

C'est sans compter la récurrente présence des musiciens de Patrick Watson, tels que Simon Angell, multi-instrumentiste pour Thus : Owls et Elisapie Isaac, mais également Robbie Kuster, que l'on retrouve justement à la batterie sur l'opus de FORÊT.

C'est que cette relation, presque incestueuse, entre musiciens majoritairement montréalais, du Plateau ou du Mile-End, qui en est venue à avoir un surnom dans le milieu : on en parle comme de la clique « karkwatson ».

Il n'y a pas que moi qui le dis. Fred Fortin, auteur-compositeur-interprète et une des têtes pensantes de Gros Mené, un des grands groupes rock de l'heure au Québec, avouait à *La Presse* en octobre 2012 qu'«il y a un format français au Québec en ce moment. Tout le monde se dirige dans la même direction : le folk ou l'électro-pop».

Ce n'est pas un problème en soi, surtout que tous les artistes qui se fondent dans le moule sont pour la plupart d'excellents musiciens, qui réussissent à tirer leur épingle du jeu en se distinguant d'une certaine façon. Mais la formule reste la même : de la pop-rock cérébrale, bien ficelée, qui flotte dans des ambiances envoûtantes, atmosphériques. Il y a de longs crescendos et des descentes abruptes, des changements de rythmes incongrus. On se sert d'échantillons numériques, souvent créés à partir des claviers de marque Nord, réputé dans le milieu et utilisé à outrance. C'est une bonne formule en tant que tel, mais on commence à en abuser.

Pensez à Alex Nevsky, Alexandre Désilets, David Giguère et aux autres Hôtel Morphée. Il suffit de passer quelques soirées dans des boîtes à chansons huppées de Montréal pour découvrir d'autres émules de Karkwa ou de Daniel Bélanger.

Notez qu'il ne s'agit pas d'une plainte, ici, mais bien d'un constat. Je suis le premier à poser mes oreilles et mon attention sur la sortie d'un nouveau disque issu de ces contrées musicales. Néanmoins, je suis de l'avis que le style commence à s'essouffler, à manquer d'originalité.

C'est d'ailleurs une des raisons qui m'a fait pousser un soupir lorsque j'ai eu vent pour la première fois de FORÊT, un projet coréalisé par François Lafontaine, qui, selon le groupe lui-même, pourrait «s'apparenter aux démarches de Tame Impala, Grizzly Bear, ou encore du Portishead dernière cuvée».

Alain Brunet, journaliste à *La Presse*, utilise les mots justes pour décrire littéralement ce soupir sur son blogue : «[François Lafontaine] fait preuve d'une vision musicale tellement typée qu'elle est désormais constituante de l'idée qu'on se fait du son indie francophone québécois».

Toutefois, malgré mes premières appréhensions, je dois dire qu'il s'agit d'un disque de très grande qualité. Ce FORÊT est construit autour de la chanteuse Émilie Laforest et de Joseph Marchand, tous deux inspirés de la poésie de la Québécoise Kim Doré. Cette dernière signe d'ailleurs quelques textes sur l'album éponyme du duo, ce qui se révèle être une force. La plupart des artistes nommés plus haut se targuent d'offrir des paroles différentes, ingénieuses, mais finissent souvent par tomber à plat, de par leur abus de métaphores. Chez FORÊT, c'est littéraire sans être transparent : «... ton silence a parlé/il a presque tout dit/les mots ravalés/restent pris et retombent/sous la pluie...»

Ce qui me semblait n'être au départ qu'un autre fruit de l'inspiration «karwatson», sans autonomie musicale, devient finalement une production de haute couture, qui se distingue efficacement de son créneau presque familial. Ne soyez pas surpris si FORÊT connaît un grand succès critique et populaire.

Mais je réitère : il est grand temps que la musique contemporaine québécoise se sorte de ce carcan et trouve une autre façon d'innover. Ça commence à sentir le réchauffé.



VOIR.CA

Le groupe Karkwa

ACTUALITÉS

CAQ

SUITE DE LA PAGE 1

lui permettra d'accorder sans appel d'offres le contrat de mise à jour des ordinateurs de l'État à Microsoft plutôt que d'utiliser des logiciels libres.

Le soutien technique du système d'exploitation Windows XP et de la suite bureautique Office 2003 prend fin le 8 avril 2014 et le gouvernement du Québec prévoit adopter le système Windows 7. *«Nous n'allons pas pouvoir y mettre fin d'un coup»*, s'est justifié lundi le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du Trésor, Stéphane Bédard.

«Des migrations de postes (vers le logiciel libre), *on en fait depuis 15 ans. C'est très bien maîtrisé*, réplique Cyrille Béraud. *Le gros du morceau, le gouvernement du Québec aurait pu le faire très vite.»* Il explique que la mise à jour des postes informatiques du ministère de l'Éducation aurait été facile à faire.

Le Parti libéral du Québec a adopté en novembre 2011 un décret spécial qui autorise les composantes de l'État à attribuer des contrats informatiques sans appel d'offres à des géants informatiques. Cette mesure exceptionnelle arrive à échéance le 31 mars prochain. *«Si d'ici le 31 mars, on entend qu'on dépense encore 1,4 milliards de dollars pour faire du mur à mur, ce qu'on va avoir entendu aujourd'hui, ça va être de la frime»*, a déclaré Christian Dubé en conférence de presse.

«On a eu des rencontres avec Monsieur Bédard et ça c'est très bien passé, mais quand on regarde où l'argent est investi, on remarque que là volonté est là, mais que ce n'est pas appliqué», déplore le président de l'entreprise spécialisée en logiciels libres Révolution Linux et de l'Association professionnelle des entreprises en logiciels libres, Benoît des Ligneris.

Cette révélation arrive au moment où le gouvernement du Québec annonce la mise en place de mesures qui lui permettront de développer une expertise du logiciel libre et de répandre son utilisation, comme la diffusion de trois guides concernant l'utilisation des logiciels libres. *«Ce qui me met en colère, c'est que le gouvernement fasse semblant d'annoncer des mesures pour le logiciel libre, pour faire passer d'autre chose»*, s'insurge Cyrille Bédard.

Un Centre d'expertise en logiciel libre (CELL) sera créé par le gouvernement Marois le 1er avril prochain dans le but de stimuler l'intégration de ce type de système numérique au sein des organismes publics. Cyrille Bédard appuie cette mesure, puisqu'elle permettra à ses yeux de structurer l'adoption de logiciels libres au Québec.

L'Atelier



FRANCIS MARTEL JOURNAL DE LÉVIS

«Ce n'est pas ce matin que Monsieur Bédard peut sortir sur son balcon et dire : vive le logiciel libre !» a lancé le porte-parole de la Coalition Avenir Québec pour le Conseil du trésor et député de Lévis, Christian Dubé, en conférence de presse hier matin. »

SYRIE

SUITE DE LA PAGE 1

cipal en droit de la personne à l'Université Concordia. Selon cet expert des problématiques en Syrie, il faut se demander si Ghassan Hitto n'a pas été choisi en tant qu'intermédiaire en raison de son statut «d'Américain», dans l'espoir d'améliorer l'opinion des Nations Unies sur la situation dans ce pays.

Bien que l'assignation d'Hitto ne soit qu'un prélude à la création d'un gouvernement intérimaire, aucune élection n'a été tenue auprès du peuple syrien, dont une grande partie se trouve encore sans électricité, et donc dans l'impossibilité de connaitre ce nouveau leader politique.

À Washington, le doute persiste. «Il y a environ six mois, nous avions une image très floue de l'opposition et maintenant, je dirais qu'elle l'est encore plus», a déclaré le chef d'état-major interarmées, Martin Dempsey, lors d'une intervention devant le Centre de stratégies et études internationales. Kyle Matthews doute lui aussi du véritable pouvoir de ce nouveau gouvernement, censé unir les rebelles qui combattent le régime du président Assad. Il soutient que tout est beau sur papier, mais dit être convaincu qu'Hitto ne changera pas grand-chose à la guerre civile qui sévit en Syrie. À preuve, le régime d'Assad à accusé les rebelles de la mort de 25 personnes lors d'un attentat à l'arme chimique survenu dans un village du nord du pays, quelques heures seulement après l'élection du nouveau chef de l'opposition.

L'Atelier

Manif nocture : Une cinquantaine d'arrestations



OLIVIER JEAN LA PRESSE

Une cinquantaine de personnes ont été interpellées après que de 50 à 100 manifestants eurent défié les conditions climatiques et les ordres du Service de police de la ville Montréal (SPVM), mardi soir.

Les protestataires se sont assemblés au point de ralliement habituel, le parc Émilie-Gamelin, près de l'UQAM, où ils étaient fortement surveillés par des nombreux agents et même par au moins cinq policiers à cheval, ces derniers stationnés dans la partie supérieure du parc.

Pendant que les gens attendaient dans une atmosphère plutôt bon enfant, certains se livrant à une bataille de balles de neige entre eux, le SPVM a déclaré la manifestation illégale parce que, comme à l'accoutumée, il n'avait pas reçu d'itinéraire.

Allant plus loin, le SPVM, prétextant la neige qui tombait, a même menacé les gens d'une arrestation s'ils osaient s'aventurer dans la rue.

Et puis petit coup de théâtre. Vers 20h45, les manifestants sont entrés dans la station Berri-UQAM. Ils ont scandé quelques slogans sur le quai avant de s'engouffrer dans une rame. Ils sont ressortis à la station Mont-Royal avant de déambuler sur l'avenue du même nom, direction ouest. Ils ont ensuite bifurqué sur le boulevard Saint-Laurent, vers le sud.

Mais le petit jeu du chat et de la souris a finalement été remporté par les policiers. Vers 21h30, le SPVM a annoncé avoir interpellé une cinquantaine de manifestants sur Saint-Laurent, près de Rachel, en vertu, a-t-il indiqué, du règlement municipal P-6. Le SPVM n'a rapporté aucun méfait pendant la manifestation.

La Presse canadienne

L'hiver persiste

OLIVIER LEFEBVRE

Malheur pour les automobilistes qui ont déjà chaussé leurs pneus d'été : selon la loi en vigueur, c'est seulement à partir du 15 mars qu'ils peuvent le faire. Avec plus de quinze centimètres de neige accumulés, la voiture devra être mise de côté quelques jours pour éviter les dérapages...

Près de 80 vols ont été annulés en partance ou à destination de l'aéroport Montréal-Trudeau dans la journée d'hier, sans compter les nombreux retards. Mais rassurez-vous, la majorité des précipitations est derrière nous. Selon les données d'Environnement Canada, les flocons devraient cesser de tomber tard ce soir dans la grande région de Montréal.

La sixième opération de déneigement de l'année se poursuit avec le déblaiement des 4100 kilomètres de chaussée et des quelque 6500 kilomètres de trottoirs de la métropole. La Ville de Montréal rappelle l'importance d'éviter de stationner son véhicule en angle pour faciliter le travail des cols bleus. Les opérations de chargement de la neige débuteront dès que les précipitations cesseront. L'usage des transports en commun est recommandé pour éviter d'encombrer inutilement la voie publique.

Hier, une vingtaine d'établissements scolaires ont fermé leurs portes à Montréal. Sur la Rive-Sud, la majorité des commissions scolaires ont suspendu leurs activités également. C'est le cas de la commission scolaire de Sorel-Tracy, des Grandes-Seigneuries, de la Vallée-des-Tisserands, des Hautes-Rivières, des Trois-Lacs, du Val-des-Cerfs, et New Frontiers.

Mis à part quelques sorties de routes et la fermeture de certains tronçons, aucun incident majeur n'a été signalé sur les routes hier, selon Daniel Desormeaux de Transports Québec.

Les propriétaires de stations de ski sabrent le champagne

«La tempête de neige assure deux à trois semaines de ski supplémentaires aux amateurs», se réjouit Christian Dufour, président du conseil d'administration de l'Association des stations de ski Ma Neige. Selon lui, inutile de comparer l'année actuelle avec la dernière saison, puisque les données météo n'ont rien à voir. Pour les revenus, il considère la saison comme étant dans la moyenne. Il observe une légère hausse des recettes comparativement à la saison 2011-2012.

L'hiver québécois ne cesse de surprendre. À pareille date l'an dernier, le mercure indiquait 24°C au centre-ville de Montréal. Les températures actuelles se situent pourtant dans les normales saisonnières, soit entre -5°C et 4°C.

Au total, 243 cm de neige sont tombés sur la région métropolitaine cet hiver. Cela représente 17% de plus que la moyenne des trente dernières années. De quoi repousser la pose de vos pneus d'été !

L'Atelier

Visite d'Obama en Israël

ANNABELLE BAILLAIRGEON

Israël —Le président américain Barack Obama était de visite en Israël hier. Les Palestiniens espèrent avoir son appui pour régler le conflit israélo-palestinien. Les relations entre Barack Obama et le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, sont tendues. Ils n'ont pas la même vision du nucléaire iranien et de la colonisation juive en Cisjordanie. La semaine dernière, le président américain a écarté l'idée de présenter un plan de paix lors de sa visite. Il a toutefois laissé la porte ouverte pour lancer une telle initiative au cours des prochains mois. En 2010, alors que le vice-président américain Joe Biden était en visite au pays, le gouvernement israélien avait annoncé la construction d'une nouvelle colonie, ce qui avait envenimé la situation entre les deux nations alliées.

L'Atelier



REUTERS

La rédaction de L'Atelier

***Chefs des nouvelles**: Martin Blais*
***Chef de pupitre**: Rachid Issoulaimani*
***Pupitreurs**: Étienne Brière, Francis Dufresne, Amarilys Proulx, David Dufresne-Denis, Félix Delage-Laurin*
***Journalistes**: Annabelle Baillargeon, Charles Boutaud, Emilie Chevrette, Giuliana Contavalli, Sophie Gillig, Julien Lamoureux, Olivier Lefebvre, Amine Malki, François Massicotte, Laura Pelletier B, Mame Diarra Senghor, Guillaume Thibault, Aminata Tiello*
***Caricaturiste**:Frédéricke Chong*
***Chroniqueur**: Jean-François Téotonio*
***Éditorialiste**: Simon Dansereau*
***Photographes**: Alexandra Piché, Yessica Paola Valderrama Chavez*